



The European Agricultural Fund for Rural Development:  
Europe investing in rural areas



# Rapport annuel de mise en œuvre

## France - Rural Development Programme (Regional) - Haute-Normandie

Rapport annuel de mise en œuvre	
<b>Période</b>	01/01/2014 - 31/12/2015 <sup>1</sup>
<b>Version</b>	2015.1
<b>Statut - Nœud actuel</b>	Accepté par la CE - European Commission
<b>Référence nationale</b>	
<b>Date d'approbation par le comité de suivi</b>	28/06/2016

  

Version du programme en vigueur	
<b>CCI</b>	2014FR06RDRP023
<b>Type de programme</b>	Programme de développement rural
<b>Pays</b>	France
<b>Région</b>	Haute-Normandie
<b>Période de programmation</b>	2014 - 2020
<b>Version</b>	1.3
<b>Numéro de la décision</b>	C(2015)8400
<b>Date de la décision</b>	24/11/2015
<b>Autorité de gestion</b>	Conseil régional de Haute-Normandie
<b>Organisme de coordination</b>	Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs (CCCOP)

<sup>1</sup> La version 2015 du rapport annuel de mise en œuvre, à présenter le 30 juin 2016 au plus tard, doit couvrir les années civiles 2015 et 2014.

## Table des matières

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES .....	5
1.a) Financial Data .....	5
1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values .....	5
1.b1) Overview table.....	5
1.b2) Detail table.....	10
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) ....	21
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017).....	39
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif] .....	39
2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.....	40
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification. ....	40
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation). ....	40
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation). ....	40
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	42
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation. ....	44
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	44
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation). ....	46
3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN.....	47
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme .....	47
3.b) Quality and efficient delivery mechanisms .....	52
4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS.....	54
4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan.....	54
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	54
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action .....	55
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission] .....	55
5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	57

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales.....	57
5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables .....	58
5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques .....	59
5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables.....	60
5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées» .....	61
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES .....	62
7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME .....	62
8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013.....	62
8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	62
8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	62
8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme .....	62
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	62
10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013).....	62
11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES.....	63
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire .....	63
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire .....	66
11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES .....	66
11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES .....	108
11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES .....	112
11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES.....	113
11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES .....	115
11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES .....	135
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES .....	138
11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES.....	138
11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES.....	142
11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES.....	143
11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES.....	145

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES .....	160
11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES .....	167
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs .....	172
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES .....	175
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance.....	176
11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance.....	176
11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance .....	179
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	180
11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques.....	180
11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques .....	181
12. DOCUMENTS.....	183

# 1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES

## 1.a) Financial Data

Voir les documents joints

## 1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values

### 1.b1) Overview table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	4,07

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	35,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	2 485,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		0,48	0,00	5,79	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	1 412 500,00
M04	4 691 855,16	22,57	46 629,98	0,22	20 785 426,00
Total	4 691 855,16	21,14	46 629,98	0,21	22 197 926,00

Focus Area 2B							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		1,35		0,05		7,31	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M02			0,00	0,00	800 000,00		
M06	2 271 280,90	11,01	83 425,00	0,40	20 625 000,00		
Total	2 271 280,90	10,60	83 425,00	0,39	21 425 000,00		

Focus Area 3A							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
% d'exploitations bénéficiant d'une aide pour la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles. (%)				0,00		2,20	
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00		0,00		2,52	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M03			0,00	0,00	1 000 000,00		
M04	359 453,00	5,18	50 835,06	0,73	6 945 743,00		
M09			0,00	0,00	750 000,00		
M16			0,00	0,00	3 000 000,00		
Total	359 453,00	3,07	50 835,06	0,43	11 695 743,00		

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)				0,26	4,89
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)				0,12	4,74
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)				0,13	3,64
T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)				0,00	0,12
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M02			0,00	0,00	800 000,00
M04	1 348 352,02	16,31	15 594,20	0,19	8 267 458,00
M07	268 597,80	2,39	0,00	0,00	11 220 000,00
M08	41 269,19	8,84	0,00	0,00	466 666,00
M10	596 395,23	3,28	721 254,34	3,97	18 184 823,00
M11					13 333 333,00
M12					106 666,00
Total	2 254 614,24	4,30	736 848,54	1,41	52 378 946,00

Focus Area 5B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		656 846,94		19 185,00	21 688 040,00
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M04	256 093,21	2,87	14 044,32	0,16	8 908 040,00
Total	256 093,21	2,87	14 044,32	0,16	8 908 040,00

Focus Area 5D					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)				0,23	1,19
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M10	159 484,75	5,73	156 838,86	5,63	2 784 000,00
Total	159 484,75	5,73	156 838,86	5,63	2 784 000,00

Focus Area 5E					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)				0,00	0,18
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M04	420 681,82	21,03	39 258,80	1,96	2 000 000,00
M08	489 707,96	10,20	0,00	0,00	4 800 000,00
M16			0,00	0,00	187 500,00
Total	910 389,78	13,03	39 258,80	0,56	6 987 500,00

Focus Area 6A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)				0,00	12,00
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M06			0,00	0,00	4 000 000,00
Total			0,00	0,00	4 000 000,00



### Focus Area 6B

Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			18,02	26,36	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)			0,00	24,96	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	50,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M07			0,00	0,00	20 080 000,00
M16			0,00	0,00	800 000,00
M19			0,00	0,00	12 900 000,00
Total			0,00	0,00	33 780 000,00

## 1.b2) Detail table

<b>Focus Area 1A</b>			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	4,07

<b>Focus Area 1B</b>			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	35,00

<b>Focus Area 1C</b>			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	2 485,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		0,48	0,00	5,79	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>2A total</b>	4 691 855,16	21,14	46 629,98	0,21	22 197 926,00
<b>M01</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 412 500,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	1 175 000,00
O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00	2 485,00	
<b>M04</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	4 691 855,16	22,57	46 629,98	0,22	20 785 426,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.1	O2 - Total des investissements	0,00	0,00	57 705 426,00
O1 - Total des dépenses publiques		46 629,98	0,22	20 785 426,00	
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				665,00	

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		1,35	0,05	7,31	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>2B total</b>	2 271 280,90	10,60	83 425,00	0,39	21 425 000,00
<b>M02</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	800 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	500,00
<b>M06</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	2 271 280,90	11,01	83 425,00	0,40	20 625 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	3 041 382,00	14,75	20 625 000,00
	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques	83 425,00	0,40	20 625 000,00
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		6,00	0,71	840,00	

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
% d'exploitations bénéficiant d'une aide pour la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles. (%)			0,00	2,20	
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00	0,00	2,52	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>3A total</b>	359 453,00	3,07	50 835,06	0,43	11 695 743,00
<b>M03</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 000 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M03.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	0,00	0,00	160,00	
<b>M04</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	359 453,00	5,18	50 835,06	0,73	6 945 743,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	385 979,62	1,92	20 145 743,00
M04.1, M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	7,00	2,48	282,00	
<b>M09</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	750 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	2,00
	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	0,00	0,00	60,00	
<b>M16</b>	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	3 000 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023

	M16.4	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	0,00	0,00	70,00
--	-------	--	------	------	-------

Priority P4					
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023		
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		0,26	4,89		
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,12	4,74		
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,13	3,64		
T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00	0,12		
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>P4 total</b>	2 254 614,24	4,30	736 848,54	1,41	52 378 946,00
<b>M02</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	800 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	500,00
<b>M04</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	1 348 352,02	16,31	15 594,20	0,19	8 267 458,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	19 410 315,00
M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			85,00	
<b>M07</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	268 597,80	2,39	0,00	0,00	11 220 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	30,00
<b>M08</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	41 269,19	8,84	0,00	0,00	466 666,00
<b>Output indicators</b>					

	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	466 666,00
<b>M10</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	596 395,23	3,28	721 254,34	3,97	18 184 823,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)			31 024,00
<b>M11</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					13 333 333,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			7 500,00
M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			8 550,00	
<b>M12</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					106 666,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M12.3	O5 - Superficie totale (ha)			20,00

<b>Focus Area 5B</b>					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		656 846,94	19 185,00	21 688 040,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>5B total</b>	256 093,21	2,87	14 044,32	0,16	8 908 040,00
<b>M04</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	256 093,21	2,87	14 044,32	0,16	8 908 040,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	19 185,00	0,09	21 688 040,00
M04.1, M04.2, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2,00	0,70	285,00	



<b>Focus Area 5D</b>					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)			0,23	1,19	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>5D total</b>	159 484,75	5,73	156 838,86	5,63	2 784 000,00
<b>Total public expenditure</b>					
<b>M10</b>	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	159 484,75	5,73	156 838,86	5,63	2 784 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)			9 222,00

Focus Area 5E					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)			0,00	0,18	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>5E total</b>	910 389,78	13,03	39 258,80	0,56	6 987 500,00
<b>M04</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	420 681,82	21,03	39 258,80	1,96	2 000 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	56 084,00	1,96	2 857 142,86
<b>M08</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	489 707,96	10,20	0,00	0,00	4 800 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	4 800 000,00
<b>M16</b>	<b>Total public expenditure</b>				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	187 500,00

Focus Area 6A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)			0,00	12,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>6A total</b>			0,00	0,00	4 000 000,00
<b>Total public expenditure</b>					
<b>M06</b>	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	4 000 000,00
	<b>Output indicators</b>				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements			8 888 889,00
	M06.2, M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	0,00	0,00	30,00

Focus Area 6B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			18,02	26,36	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)			0,00	24,96	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	50,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
<b>6B total</b>			0,00	0,00	33 780 000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	20 080 000,00
Output indicators					
M07	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M07.1, M07.2, M07.4, M07.5, M07.6, M07.7, M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	0,00	0,00	462 000,00
	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	18,00
	M07.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	10,00
Total public expenditure					
M16	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	800 000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	12 900 000,00
Output indicators					
M19	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	333 402,00	68,35	487 800,00
		O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	3,00	60,00	5,00
	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	218 750,00
	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	9 413 750,00
	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	580 000,00
	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	2 687 500,00

## 1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)

### 1. Périmètre des données utilisées pour renseigner les tableaux A et B à F

Le tableau A qui figure section 11a présente les dépenses engagées en 2014 et 2015 par mesure et par domaine prioritaire pour les années 2014 et 2015.

Les données pour tous les autres tableaux de B à F (sections 11b à 11f) ont été renseignées sur la base de dossiers dont les actions sont terminées et qui ont été soldés (dernier paiement réalisé). Elles ne concernent que la programmation 2014.

Ainsi pour toutes les mesures, les données retenues sont celles des dossiers soldés dans l'application OSIRIS avant le 31/12/2015. Au 31/12/2015, 22 dossiers étaient soldés (voir tableau B1) :

- 5 sur la mesure 4.1.1 « Soutien à l'investissement dans les élevages, dans une démarche exigeante en termes de valeur ajoutée, de qualité »,
- 3 sur la mesure 4.1.2 « Soutien à l'investissement en production végétale »,
- 7 sur la mesure 4.2.2 « Investissements de stockage, transformation et commercialisation de produits agricoles fermiers »,
- 1 sur la mesure 4.3 « Réalisation de travaux de desserte forestière »,
- 6 sur la mesure 6.1.1 « Dotation jeune agriculteur ».

Certaines mesures présentent des indicateurs à 0 car elles n'ont pas fait l'objet de programmations en 2014 et 2015 ou n'étaient pas soldées au 31/12/2015. Deux indicateurs (O18 : population concernée par les GAL et O19 : nombre de GAL sélectionnés) du tableau B2 ont par ailleurs pu être renseignés sur la base des données d'instruction dont dispose l'Autorité de Gestion.

Le fait que seules 22 opérations aient été soldées au 31/12/2015 explique que les données de réalisation soient peu nombreuses et que les valeurs des indicateurs soient peu élevées dans les tableaux présentés pour ce rapport annuel de mise en œuvre 2015. Toutefois, il convient de souligner que, compte-tenu que le PDR n'a été approuvé qu'en fin d'année 2015 (24/11/2015) par la Commission européenne, les engagements au 31/12/2015 sont satisfaisants du fait de la mise en œuvre anticipée de plusieurs dispositifs par l'Autorité de gestion en 2015.

Par ailleurs, les Autorités de gestion françaises des PDR rencontrent des problèmes techniques parfois importants pour extraire les données nécessaires au RAMO 2016. Cela tient au fait que le RAMO 2016 traite essentiellement des données de la transition volet 2 qui ont été payées en 2014 et qui étaient instrumentées avec les outils du RDR2. En outre certains tableaux, comme les tableaux C, ont été transmis tardivement par la Commission européenne aux Etats membres (en 2015) ce qui n'a pas permis d'adapter l'instrumentation OSIRIS pour les paiements de l'année en cours.

Néanmoins, la quasi intégralité des tableaux A à F pourra être remplie par les Autorités de gestion. Seule la partie du tableau C qui prévoit d'identifier la part d'agribio dans les mesures/sous mesures 4.1, 6.1, 6.3, 10, 12, 13 et 14 ne pourra pas être complétée pour le RAMO 2016, mais pourra l'être dès 2017. En effet il n'est pas possible de reconstituer a posteriori cette donnée qui n'a pas été prévue dans l'outil OSIRIS (HSIGC) ou ISIS (SIGC). L'identification des agriculteurs bio est toutefois bien prévue, notamment pour le 1er pilier à partir de 2015.

Pour tous les autres tableaux, dont tous ceux relatifs à l'ICHN, l'Observatoire du Développement Rural (ODR), émanation de l'INRA, sera à même de reconstituer a posteriori la donnée à partir de diverses sources. Toutefois, cette reconstitution nécessite un temps de traitement et de vérification relativement

important qui ne permettra finalement pas aux autorités de gestion de transmettre ces informations pour le 30/06/2016 pour les tableaux suivants :

- B1 en ce qui concerne les prêts bonifiés ;
- B3 pour la mesure 10 uniquement (hormis la dépense publique totale MAEC et les surfaces contractualisées qui seront renseignées) ;
- B4 ;
- C (sauf pour la ventilation des mesures 4 et 6 par zone défavorisée qui sera complétée).

Enfin, il ne sera par conséquent pas non plus possible de compléter le tableau D, relative à la complétude des cibles et pour lesquels les surfaces par type de contrat sont nécessaires à l'affectation de la Dépense Publique par enjeu (Biodiversité/Eau/Sols).

Ces données seront disponibles pour le mois de septembre 2016. Toutes les Autorités de gestion françaises complèteront donc les tableaux de suivi lors de la phase de réponse aux questions adressées par la Commission européenne dans les 2 mois suivant la transmission du Rapport annuel de mise en oeuvre.

Ces éléments relatifs à la disponibilité des données pour l'élaboration du rapport annuel de mise en oeuvre 2016 ont été évoqués lors de la réunion téléphonique qui s'est tenue le vendredi 3 juin entre le MAAF, l'ARF et la Commission européenne.

Périmètre des données retenues pour la complétude des tableaux B3, B4, C1.2 et D en lien avec l'ajout de données liées à la mesure 10.1 :

Les données prises en compte pour la mesure 10.1 sont uniquement celles de l'année de transition 2014 et ont été fournies par l'ASP à l'Observatoire du Développement Rural (ODR) qui les a mises à disposition des Autorités de Gestion. A noter que des ajustements seront opérés par la Région dans le cadre du RAMO 2017 sur l'ensemble des mesures MAE 2014. En effet, les extractions ISIS de l'ASP utilisées par l'ODR ne permettent pas à ce jour de distinguer les financements additionnels sur les MAET. C'est pourquoi le tableau F n'a pas pu être renseigné pour les MAE (priorités 4 et 5). Par ailleurs, l'instrumentation actuelle des outils ISIS et OSIRIS ne permet pas de comptabiliser les données des domaines prioritaires secondaires. C'est la raison pour laquelle une partie des données du tableau B4 ne peut être renseignée.

N.B. : les montants indiqués dans la mesure 6 du tableau B1 n'ont pas été modifiés par rapport à la version 1 du RAMO dans la mesure où seuls des bénéficiaires DJA des anciens règlements (RDR1 et RDR2) sont concernés par les prêts bonifiés réalisés. Les 6 dossiers DJA soldés au 31/12/2015 ne sont pas dans ce périmètre et ne comprennent donc pas de prêts bonifiés réalisés.

## **2. Bilan général de la programmation FEADER pour l'année de transition 2014 et pour l'année 2015**

N.B. : suite aux observations de la Commission Européenne, l'Autorité de Gestion a vérifié la cohérence des données et confirme que tous les chiffres indiqués dans les textes de cette partie 1c) sont à présent cohérents avec les chiffres renseignés dans les tableaux du RAMO. De même les données renseignées dans les différents tableaux sont cohérentes entre elles. De très légères modifications de montants ont été effectuées dans le texte de cette version 2 du RAMO pour la DJA (DP 2B), les opérations 4.1.1 (DP 5B) et 4.1.2 (DP 4B) et la mesure 8 (DP 4C et 5E) afin d'être en cohérence avec les données engagées dans OSIRIS et le tableau A.

Malgré un contexte difficile (adoption tardive des règlements communautaires, du Cadre national et du programme de développement rural Haute-Normandie, mise en place de nouveaux systèmes de gestion...), de nombreux dispositifs ont pu être mis en œuvre en 2014 et 2015 dans le cadre de la nouvelle programmation FEADER 2014-2020. Ainsi, environ un tiers des dispositifs du programme de développement rural ont été mis en œuvre entre mai 2014 et décembre 2014 pour l'année de transition et entre mai 2015 et décembre 2015 pour la mise en œuvre anticipée des opérations du PDR décidée par l'Autorité de gestion.

Pour éviter une rupture de programmation sur le territoire haut-normand entre la programmation 2007-2013 et celle de 2014-2020, deux volets ont été mis en place en région en 2014 :

- **Un volet 1** qui a permis d'optimiser la consommation de l'enveloppe FEADER du PDR Hexagonal 2007-2013 en reculant la date d'engagement des aides hors SIGC du 31 décembre 2013 au 30 juin 2014. Le MAAF, autorité de gestion du PDRH, a ainsi décidé, avec l'accord des Régions, futures autorités de gestion des PDR 2014-2020, d'ouvrir la possibilité de prendre de nouveaux engagements sur quelques dispositifs comme la formation des actifs des secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire (111-A), l'élaboration et l'animation des documents d'objectifs Natura 2000 (323-A) et le réseau rural (511-1). Ces engagements relevant du PDRH 2007-2013 ne sont pas pris en compte dans le cadre des données fournies dans le rapport annuel de mise en œuvre 2015 du PDR 2014-2020.
- **Un volet 2** (règlement (UE) n°1310/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013) qui concerne la nouvelle programmation 2014-2020 et qui a été mis en place pour la période transitoire 2014 exclusivement. Les dispositifs en vigueur en 2013, des axes 1 et 2 du Programme de Développement Rural Hexagonal, cohérents avec la stratégie du futur Programme de Développement Rural (PDR) ont pu être prorogés en 2014 afin d'éviter une « période blanche » pour les bénéficiaires. Ce volet 2 a permis de prendre de nouveaux engagements sur les crédits FEADER du PDR Haute-Normandie 2014-2020 dès le début de l'année 2014. Le cadre réglementaire des mesures est celui approuvé dans le PDRH, mais le cadre financier (enveloppes, taux de cofinancement, déclaration de dépenses à la Commission européenne) est celui des PDR 2014-2020. Ainsi les engagements et réalisations opérés dans le cadre du « volet 2 » de la transition relèvent du PDR Haute-Normandie 2014-2020 et sont donc bien pris en compte dans le rapport annuel de mise en œuvre 2015.

Ainsi, en 2014, sur la base du volet 2, la Région, en accord avec la DRAAF, a pu mettre en place 10 opérations entrant dans le cadre du règlement de transition.

La Région a reconduit la procédure d'appel à projet pour sélectionner les dossiers pouvant bénéficier d'un soutien au titre de 7 opérations et privilégié le dépôt au fil de l'eau pour 3 opérations. Les aides surfaciques « Mesures agroenvironnementales » ont, également, été mises en œuvre en 2014.

8 Comités de programmation FEADER, dont trois ayant fait l'objet d'une consultation par procédure écrite, ont été organisés en mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre 2014. Le premier Comité de programmation qui s'est tenu le 27 mai 2014 a permis le démarrage de la programmation 2014-2020 avec la sélection des premiers dossiers « Dotation Jeune Agriculteur ». Il a aussi permis de valider 6 appels à projets.

Outre les mesures agroenvironnementales, ont été mis en œuvre en 2014 :

- un dispositif de soutien au fil de l'eau des Jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et prêts bonifiés) qui a permis d'aider 82 jeunes agriculteurs,

- 4 appels à projet d'investissements dans les exploitations agricoles (ce qui a permis de programmer 128 dossiers) :
  - Mesure 121 A : Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE),
  - Mesure 121 C1 : Plan de performance énergétique des entreprises agricoles (PPE),
  - Mesure 121 B : Plan végétal pour l'environnement (PVE),
  - Mesure 216 PVE : investissements non productifs du plan végétal environnement,
- 2 dispositifs (un par appel à projet, un au fil de l'eau) pour soutenir les industries agroalimentaires et la valorisation des produits fermiers (22 dossiers programmés au total) :
  - La mesure 123A Industries agro-alimentaires (IAA),
  - La mesure 121 C4 : Investissements de transformation à la ferme.
- 2 appels à projet à destination du monde sylvicole (10 dossiers programmés) :
  - Mesure 125 A : Soutien à la desserte forestière,
  - Mesure 123B : Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière.

Dès le début de la programmation, l'ensemble des informations a été mis en ligne sur le site Internet de la Région et sur le site Internet de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Au total, 3,83 M€ de dépense publique totale dont 2,49 M€ de FEADER ont été engagés en 2014.

2015 a été consacrée à la fois à finaliser la définition et la rédaction des dispositifs du Programme de Développement Rural Haute – Normandie ainsi que ses évaluations ex ante et stratégique environnementale et à préparer et ouvrir les premiers dispositifs du PDR. En effet, le programme n'a été adopté que tardivement, le 24 novembre 2015, par la Commission. Afin de ne pas retarder la mise en œuvre du programme et pour ne pas pénaliser les bénéficiaires, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre de façon anticipée. Sur la base de documents validés par la Commission européenne et arrêtés par le Président du Conseil Régional, 13 dispositifs hors SIGC et trois dispositifs surfaciques (SIGC) ont été mis en œuvre sur le territoire haut-normand au cours de l'année 2015.

Il s'agit des dispositifs :

- 4.1.1. Soutien à l'investissement dans les élevages
- 4.1.2. Soutien à l'investissement en production végétale
- 4.. Réalisation de travaux de desserte forestière
- 6.1.1. Dotation jeune agriculteur
- 6.1.2. Prêts bonifiés
- 7.1. Etablissement et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000
- 7.4. Développer l'offre de services de proximité pour la population rurale
- 7.5. Pour un tourisme rural et durable en Haute-Normandie
- 7.6.1, Actions de sensibilisation environnementale liées aux sites Natura 2000 (animation Natura 2000)
- 8.2. Première installation de système agro-forestier sur des terres agricoles
- 8.6.1. Reboisement de peuplements forestiers pauvres ou en impasse sylvicole sur bonnes stations forestières
- 8.6.2. Investissements matériels des entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers



- 10.1. Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques
- 11.1. Aide à la conversion à l'agriculture biologique
- 11.2. Aide au maintien à l'agriculture biologique
- et 19.1. Soutien à la préparation des stratégies locales de développement

En 2015, la programmation est en nette augmentation avec 7 M€ de dépense publique totale dont 3,83 M€ de FEADER. Il convient de préciser que ces montants n'incluent pas les montants des dossiers relatifs aux MAEC et à l'Agriculture Biologique 2015 qui, bien qu'instruits par les services instructeurs en 2015, n'ont pas été engagés juridiquement et comptablement en 2015.

Ainsi après deux années de programmation, 6,32 % de la maquette FEADER ont été engagés ce qui représente une dépense publique totale de 10,90 M€ (voir tableau A).

### 3. Analyse par priorités communautaires

#### **Priorité 1 transversale : Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales**

La priorité 1 est une priorité transversale. Par conséquent, les données financières et les indicateurs relatifs aux opérations qui contribuent à cette priorité transversale sont renseignés dans les priorités 2 à 5 du PDR uniquement afin d'éviter toute double comptabilisation.

En 2014 et 2015, la Région n'a pas mise en œuvre les dispositifs de cette priorité (conseils, coopérations...). En effet, le règlement de transition ne permettait pas en 2014 de reconduire certains de ces dispositifs ni de mettre en œuvre les nouveaux dispositifs du règlement 2014-2020.

A noter par ailleurs, que c'est dans le cadre du volet n°1 et non dans le cadre de la nouvelle programmation qu'a été reconduit en 2014 le dispositif 111A « formation des actifs des secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire ».

#### **Priorité 2 : améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts**

En terme d'enveloppe financière, la priorité 2 est une des plus importantes du PDR haut-normand, après la priorité 4. En effet, 27,8 M€ de financements FEADER 2014-2020 ont été alloués à cette priorité.

En partenariat avec les services de l'Etat, la Région, dès le début de la programmation, a mis l'accent sur les deux dispositifs majeurs de la stratégie régionale fléchés sur la priorité 2 et destinés aux exploitants agricoles : le soutien à l'investissement dans les élevages et le soutien aux jeunes agriculteurs.

**Domaine prioritaire 2A - Améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole**

- **L'opération 4.1.1 : Soutien à l'investissement dans les élevages, dans une démarche exigeante en termes de valeur ajoutée, de qualité**

Une grande partie de l'opération 4.1.1 (fléchée sur le Domaine Prioritaire (DP) 2A : « améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la

modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole » ) contribue à l'atteinte des objectifs de la priorité 2. Une autre partie de cette opération est rattachée à la priorité 5. Comme cela a été indiqué dans l'analyse AFOM du PDR, le territoire haut-normand (départements de Seine-Maritime et de l'Eure) est propice à l'élevage ; ce dernier fait partie intégrante de l'identité régionale. Les paysages, les pratiques et l'économie agricole ont été fortement modelés par les élevages.

En 2014, les montants d'engagements se sont élevés à 0,4 M€ de FEADER, permettant de soutenir 57 exploitations. Ceci est nettement moindre que les engagements qui avaient été réalisés en 2013 dans le cadre de la programmation 2007-2013 notamment du fait du lancement tardif de l'appel à projets PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage, un dispositif phare de la programmation 2007-2013) en juin 2014. De plus, le manque de visibilité des agriculteurs sur un dispositif mis en œuvre entre deux périodes de programmation n'a pas été de nature à faciliter leurs engagements (notamment liés aux changements de la Politique Agricole Commune), les exploitants préférant différer leurs projets de quelques mois. Malgré tout, 57 exploitations ont pu être ainsi aidées en 2014, majoritairement des exploitations de bovin (bovin-lait, bovin-viande, mixte), exploitations prioritaires au niveau régional.

L'année 2015 marque, pour les éleveurs laitiers, la fin de la régulation des volumes par les quotas laitiers. Corrélée à l'embargo russe mis en place en août 2014 et à une baisse des importations chinoises, la situation du monde agricole en Haute-Normandie a été très préoccupante. Toutes les productions d'élevage ont été fortement impactées par cette crise agricole nationale.

Dans ce contexte, la mise en œuvre du dispositif 4.1.1 sur le territoire haut-normand était indispensable afin de soutenir les éleveurs en 2015. C'est donc logiquement que la Région a décidé de mettre en œuvre cette opération en 2015 sans attendre l'adoption officielle par la Commission européenne du Programme de Développement Rural Régional (PDRR) 2014-2020. Cette opération est financée, en plus des crédits de l'Union européenne, par des subventions de l'Etat, de la Région, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, des Départements de l'Eure et de Seine-Maritime.

S'inscrivant dans le développement de la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles, cette opération permet de concourir à l'amélioration de la performance et à la durabilité des exploitations, à la modernisation des bâtiments d'élevage et à l'amélioration de la conduite de troupeau. Les investissements dans les élevages visent à développer l'élevage avec recours au pâturage afin de réduire les phénomènes d'érosion et de ruissellement et à renforcer la compétitivité des exploitations. A ce titre, pour chaque dossier de demande d'aide, le porteur de projet, qui peut être soit un agriculteur, soit un groupe d'agriculteurs doit indiquer l'impact de son projet sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Par rapport à 2014, la programmation a fortement progressé en 2015, passant de 0,4 M€ de FEADER engagés en 2014 à plus de 2 millions d'euros en 2015, ce qui permet de soutenir 118 exploitations en 2015 (majoritairement dans le département de Seine-Maritime).

Au total, 4.69 M€ de dépenses publiques totales ont ainsi été engagés sur le domaine prioritaire 2A (voir tableau A : dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire), l'opération 4.1.1 contribuant à près de 66 % de la dépense publique totale de la priorité 2 engagée au 31/12/2015.

Au niveau des réalisations (tableau B1), à ce jour, seuls 3 dossiers ont été soldés pour l'opération PMBE (4.1.1 - 2014). Aucun dossier engagé en 2015 n'a été soldé en 2015.

*Domaine prioritaire 2B - Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur*

• **6.1.1 : Dotation pour les jeunes agriculteurs**

La dotation pour les jeunes agriculteurs (avec les prêts bonifiés) est le second dispositif contribuant à la priorité 2. L'aide à l'installation est un dispositif qui vise à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet. Cette aide concerne toute personne qui souhaite s'installer comme exploitant agricole à titre individuel ou au sein d'une société agricole.

La dotation jeune agriculteur a été le premier dispositif mis en œuvre en 2014 avec la programmation de 82 dossiers dès fin mai 2014, l'installation des jeunes en agriculture étant un élément essentiel du maintien de l'activité agricole dans les zones rurales. Au total, 822 900 € de FEADER ont été engagés en 2014, ce qui représente une dépense publique totale de 1 028 625 €.

Dans le cadre du PDR 2014-2020, les conditions de mise en œuvre de la Dotation Jeune Agriculteur et des prêts bonifiés sont toujours cadrées nationalement mais également régionalisées (majorations nationales : hors cadre familial, agro-écologie, valeur ajoutée et emploi / majorations régionales complémentaires : filières à enjeux prioritaires notamment). Les objectifs historiques de la politique de l'installation ont été maintenus. Il était, en effet, essentiel de continuer à lutter régionalement contre les difficultés d'installation hors cadre familial, contre l'insuffisance des outils d'aides à l'installation, contre la concurrence sur le foncier et contre le déficit d'image du secteur agricole qui engendrent un rythme d'installation bien inférieur au rythme des départs des exploitants agricoles.

Face à ce constat et afin de favoriser la création de nouvelles exploitations et préserver l'emploi dans le secteur agricole, le nouveau dispositif DJA a été très tôt mis en œuvre régionalement en 2015. Il a été accompagné de plusieurs dispositifs d'aides régionales tels qu'un coup de pouce agricole, un dispositif d'aide régional à la location des terres et des contrats de parrainage pour faciliter l'installation des JA dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

La fiche mesure relative à la DJA validée par la Commission européenne et le dossier de demande d'aide (formulaire et notice) ont ainsi été publiés dès début juin 2015 sur le site Internet de la Région. Suite à cette publication, de nouveaux dossiers ont pu être programmés sur la base du nouveau cadre réglementaire. 73 Jeunes agriculteurs ont ainsi été aidés en 2015. Pendant la période de programmation 2007-2013, la moyenne du nombre d'installations était de 110 installations par an. Le nombre d'installations aidées en 2015 a donc été moindre que la moyenne 2007- 2013, ce qui confirme une tendance amorcée en 2013 (99 installations aidées) et 2014 (82 dossiers). Le nombre d'installations qui seront aidées en 2016 (sur une année pleine) permettra de confirmer ou pas cette tendance.

En effet, face aux évolutions réglementaires (fin des quotas laitiers, évolution de la PAC) et aux modifications annoncées de la mise en œuvre de la DJA (année de transition, incertitude sur les évolutions du dispositif DJA), la conjoncture agricole 2015 n'a pas été favorable aux projets d'installation, les jeunes préférant parfois différer leur projet ou l'abandonner.

En Seine-Maritime, le manque de disponibilité du foncier s'ajoute à ces difficultés conjoncturelles. Si les installations continuent de diminuer, la variabilité est néanmoins très forte selon les départements. C'est dans le département de l'Eure que la baisse est plus significative (de 45 installations en 2014 à 29 en 2015), alors que la Seine-Maritime a progressé (de 36 installations à 44).

Ainsi, en 2015, 865 980 € de FEADER ont été engagés, soit une augmentation par rapport à la

programmation 2014 qui est liée à une augmentation du montant moyen de la subvention allouée à un JA.

Au final, la DJA contribue à la grande majorité des dépenses publiques totales engagées au titre de la mesure 6, soit 2,27 M€ (voir tableau A). Le tableau B1 montre que seuls 6 dossiers (sur les 82 dossiers engagés en 2014) ont été totalement réalisés/soldés fin 2015, dont un porté par une femme (tableau C.2.1). Cependant, en 2015, près de 71 dossiers ont fait l'objet d'un paiement par les services instructeurs (ce qui représente près de 948 027 € de dépense publique totale payée).

La filière lait est toujours en tête des installations aidées mais sa prédominance n'est plus aussi vive que par le passé. Les installations se font principalement en polyculture élevage et en grandes cultures, les grandes cultures étant localisées majoritairement dans le département de l'Eure.

Selon l'observatoire régional de l'installation Transmission (Chambre d'Agriculture 2015), l'âge moyen des jeunes installés se maintient autour de 28 ans. Le rapport homme-femme reste constant au fil des ans avec peu de disparités entre les deux départements de l'Eure et de Seine-Maritime, où très peu de femmes se sont installées, ce qui diffère quelque peu des autres départements de la Normandie (Calvados, Manche, Orne).

Du point de vue du statut juridique, une majorité des candidats à l'installation a choisi d'intégrer une société existante ou à créer. Cette association a lieu principalement en famille mais les JA installés hors cadre familial utilisent aussi cette formule. L'introduction de la transparence des GAEC dans la réforme de la PAC 2014 a eu un effet sur le nombre de création de GAEC.

#### • 6.1.2 : Prêts bonifiés

Fortement lié à la DJA, les prêts bonifiés ont été mis en œuvre en 2014 et 2015. Cependant ce dispositif n'a pas été attractif pour les agriculteurs puisque seule 1,13% de l'enveloppe FEADER dédiée à cette opération a été programmée.

Plusieurs facteurs expliquent le manque d'attractivité des prêts bonifiés : baisse de la durée de bonification, durée de bonification au maximum de 5 ans non glissant, baisse des taux d'intérêt. En effet, la faible bonification de leur taux rend les prêts aux jeunes agriculteurs peu attractifs actuellement, en zone de plaine tout du moins. C'est donc principalement en raison des taux d'intérêts bas proposés par les banques que cette mesure a été très peu sollicitée. L'explication de cette faible consommation est donc conjoncturelle.

Les données concernant les prêts bonifiés seront (comme cela a été précisé en introduction) complétées ultérieurement par l'Autorité de gestion.

Le tableau F1, sur la réalisation des indicateurs de performance concernant la priorité 2 ne fera donc pas l'objet d'une analyse dans le cadre de ce rapport annuel de mise en œuvre 2015, faute de données pour le renseigner.

**Priorité 3 : promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être des animaux (ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture)**

Domaine prioritaire 3A - Améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits

### d'approvisionnement courts, des groupements et des organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles

Pendant la période de transition, deux opérations de la programmation 2007-2013 ont été reconduites : la mesure 123 A « investissements dans les industries agroalimentaires et la mesure 121 C4 « investissement de transformation à la ferme », correspondant aux opérations suivantes du PDR 2014-2020 : 4.2.1 "Investissement dans le secteur agroalimentaire et agro-industriel" et 4.2.2 " Investissements de stockage, transformation et commercialisation de produits agricoles fermiers". Ainsi, un dossier « Investissement dans le secteur agro-alimentaire et agroindustriel » (4.2.1) a été programmé en 2014 (création d'un atelier de découpe de volailles pour valoriser la production locale) et 21 entreprises, dont 5 portées par des jeunes agriculteurs, ont pu être soutenues au titre de l'opération « Investissements de stockage, transformation et commercialisation de produits agricoles fermiers » (4.2.2). Les projets soutenus étaient très variés et concernaient plusieurs types d'investissements comme la modernisation d'un atelier de transformation de viande ou de lait pour la production de fromages, crème, beurre, l'amélioration des outils de production afin d'améliorer la qualité du cidre produit, etc.

359 453 € de dépenses publiques ont ainsi été mobilisés sur la priorité 3 (tableau A) via les opérations 4.2 (au titre de la programmation 2014).

Comme le montre le tableau B1, 7 opérations sur les 21 (engagées en 2014) étaient soldées au 31/12/2015 (contribuant au domaine prioritaire 3A), ce qui représente une dépense publique totale de 50 835 €.

Ces deux opérations (4.2.1 et 4.2.2) n'ont pas été mises en œuvre de manière anticipée en 2015. Cependant, en attendant de l'adoption du PDR, la Région a continué à soutenir les entreprises normandes au travers de ses propres dispositifs régionaux de soutien. Les deux tableaux F1 et F2, sur la réalisation du cadre de performance présentent uniquement le nombre d'entreprises aidées (dossiers soldés) pour la période de transition 2014 au titre des opérations 4.2.1 et 4.2.2, soit 6 entreprises aidées. Ce chiffre devrait croître de manière significative lors du prochain rapport de mise en œuvre afin de permettre d'atteindre l'objectif de 270 entreprises aidées en 2018. En effet, les dispositifs 4.2.1 et 4.2.2 sont très attractifs au niveau régional et sont fortement sollicités.

### **Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie**

En terme d'enveloppe financière, la priorité 4 « Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie » est la plus fortement dotée dans le cadre du PDR Haute-Normandie 2014-2020. En effet, 31.94 M€ de financements FEADER ont été alloués à cette priorité.

De nombreuses opérations du PDR contribuent à la priorité 4. Pour les années 2014 et 2015, les opérations qui ont contribué à cette priorité sont :

Domaine prioritaire 4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité (y compris dans les zones Natura 2000, et dans les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques) et l'agriculture à haute valeur naturelle, ainsi que les paysages européens

- **Les dispositifs Natura 2000 :7.1 : Etablissement et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000 et 7.6.1 : Actions de sensibilisation environnementale liées aux sites Natura 2000 (animation Natura 2000)**

La mesure 7 du PDR haut-normand 2014-2020 a pour objectif de préserver, voire restaurer la qualité environnementale des secteurs au potentiel écologique riche ou fragilisé, notamment ceux inclus dans le

réseau Natura 2000. Diverses actions sont ainsi soutenues : promotion d'une agriculture adaptée plus respectueuse de l'environnement, aides aux collectivités territoriales, aux agriculteurs mais aussi aux propriétaires non agricoles pour gérer ces milieux marginaux de façon à restaurer leur richesse biologique.

La gestion du réseau Natura 2000 représente un véritable enjeu en Haute-Normandie. En effet, comme cela est indiqué dans le Programme de développement rural haut-normand, le réseau Natura 2000 compte 34 sites en Haute-Normandie, dont 33 sont dotés d'un DOCOB validé et 32 d'une animation. Il couvre environ 4% du territoire terrestre haut-normand.

Le dispositif 3.2.3 A « Elaboration et animation des documents d'objectifs Natura 2000 » de la programmation 2007-2013 a été reconduit en 2014 dans le cadre du volet 1 de la transition. Les dossiers soutenus dans ce cadre ne s'incrivent donc pas dans la programmation du PDR 2014-2020, mais dans la programmation 2007-2013.

En 2015, faute de pouvoir soutenir l'animation avec l'intervention du FEADER, l'animation Natura 2000 a été financée par l'Etat durant tout le 1er semestre, ce qui a permis de maintenir les postes d'animateurs sur le terrain.

Dès que les opérations 7.1 et 7.6.1, qui sont cadrées nationalement, ont été stabilisées dans la phase finale de rédaction du PDR, l'Autorité de gestion a décidé de mettre en œuvre de manière anticipée, dès mi-2015, les mesures 7.1 et 7.6.1 relatives respectivement à la révision des DOCOB et à l'animation dans le cadre du PDR.

Ces opérations ont été mises en œuvre pendant l'été 2015 (après l'adoption du Cadre national). Ceci a permis de programmer 2 dossiers sur la sous-mesure 7.1 (élaboration ou révision de documents d'objectifs des sites Natura 2000). Le faible nombre de dossiers est dû à une mise en œuvre tardive de l'opération mais aussi à la non-priorisation par l'Etat de cette mesure par rapport à la mesure 7.6.1 « Actions de sensibilisation environnementale liées aux sites Natura 2000 » (ou animation Natura 2000). En effet, les demandes de subvention 7.1 « Etablissement et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000 » comprennent souvent des études ou des éditions de documents qui sont moins prioritaires pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) que la sauvegarde de postes d'animateurs dans un contexte budgétaire tendu. D'autre part, la révision d'un DOCOB intervient tous les 6 à 10 ans environ, et ceux de Seine-Maritime et de l'Eure sont encore relativement récents. Cela explique que les DOCOB mis en révision ne soient pas encore nombreux.

Ainsi, au 31/12/2015, un peu plus de 7% de l'enveloppe FEADER de l'opération 7.6.1 « animation Natura 2000 » avait été programmée et 7 dossiers d'animation ont pu être engagés en 2015.

Au total, 268 597,80 de dépense publiques totales avaient été engagées sur les opérations 7.6 du PDR au 31/12/2015 (tableau A).

#### Domaine prioritaire 4B – Améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides

##### • **L'opération 4.1.2 : Soutien à l'investissement en production végétale**

La programmation 2014 a consisté à la reconduction de la mesure 121 B : Plan végétal pour l'environnement (PVE). 45 dossiers ont été subventionnés par des financements de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de la Région et du FEADER. Près d'1/5 de ces dossiers concernaient des jeunes agriculteurs. Les demandes de soutien concernaient majoritairement des investissements dans des

exploitations de grandes cultures. Les investissements concernaient principalement la lutte contre l'érosion, la réduction des pollutions par les fertilisants et par les produits phytosanitaires ou une meilleure qualité de l'eau.

129 167 € de crédits Feader ont ainsi été programmés en 2014 au titre de l'opération 4.1.2 Plan Végétal à l'Environnement. Pour rappel, l'objectif de cette opération est, en complémentarité de l'opération 4.1.1, de soutenir la réalisation d'investissements spécifiques permettant aux exploitants agricoles de mieux répondre aux exigences environnementales tout en améliorant la performance globale de l'exploitation. Tout comme pour l'opération 4.1.1, les montants programmés en 2014 ont été moindres que ceux de 2013, notamment du fait que les appels à projets n'ont été lancés que fin mai 2014, mais la période de transition a tout de même permis d'assurer une continuité de soutien pour les agriculteurs sur le territoire haut-normand.

Pour rappel, les enjeux environnementaux cibles retenus pour les aides attribuées au titre de la mesure 4 sont les suivants :

- réduction des pollutions diffuses et ponctuelles par les pesticides,
- réduction des pollutions par les fertilisants,
- lutte contre l'érosion et gestion de la ressource en eau,
- performance énergétique des exploitations.

En 2015, l'opération 4.1.2 a été mise en œuvre de manière anticipée par appel à projet avant que le programme de développement rural ne soit adopté par la Commission européenne fin novembre 2014. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles qui doit contribuer à assurer une compétitivité pérenne des exploitations agricoles. Dans un contexte de crise agricole, la politique d'aide aux investissements a permis, plus que jamais, d'accompagner les agriculteurs et groupements d'agriculteurs à consolider ou améliorer la performance économique, environnementale et sanitaire de leurs exploitations agricoles en prenant en compte la diversité des agricultures et des productions. Tout comme pour l'opération 4.1.1, les bénéficiaires peuvent être des agriculteurs ou des groupes d'agriculteurs.

Par rapport à 2014, la programmation a été en forte hausse en 2015, passant de 129 167 € en 2014 à 524 870,12 € de FEADER en 2015. 120 exploitations ont été aidées au titre de l'opération 4.1.2 (majoritairement en Seine-Maritime) en 2015.

Malgré un début de programmation difficile, l'opération 4.1.2 est donc un dispositif qui est fortement mobilisé sur le territoire haut-normand. Après deux années de programmation, 22 % de l'enveloppe dédiée à cette opération ont déjà été engagés, ce qui représente une dépense publique totale de 1 308 077 € (tableau A).

Seuls 3 dossiers ont été soldés à ce jour (liés à la programmation 2014) (cf. tableau B1 des réalisations). Aucun dossier de la programmation 2015 n'était soldé au 31/12/2015.

- **Opération 4.4 « investissements dits "non-productifs" liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques »**

En 2014, le Plan végétal environnement concernait également les investissements non productifs (dispositif 216 du programme 2017-2013). Dans le PDR 2014-2020, ces investissements sont rattachés aux investissements dits « non-productifs » liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques, ce qui correspond à l'opération 4.4 du PDR 2014-2020. Cette opération 4.4 contribue au

domaine prioritaire 4B. Pendant la période transitoire 2014, ce dispositif a permis de soutenir six exploitations agricoles, soit une programmation FEADER de 20 137 € (ce qui correspond à un taux de programmation de l'opération 4.4 de 1%).

Ainsi, sur la priorité 4, la dépense publique totale en faveur des investissements dans les exploitations agricoles (opérations 4.1.2 et 4.4) s'est élevée à 1 348 352 € (tableau A).

### • **Mesure 11 - Agriculture biologique (AB)**

Dans le cadre de la nouvelle programmation budgétaire de la PAC, les aides à l'agriculture biologique ont basculé du 1er vers le 2ème pilier de la PAC. Ces aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique sont dissociées des nouvelles MAEC (cf. mesure 10.1 couvrant les domaines prioritaires 4A + 4B + 4C). L'aide à la conversion (CAB) est une aide surfacique annuelle qui vise à accompagner les exploitations qui engagent tout ou partie de leur Surface Agricole Utile en agriculture biologique (avec un engagement pluriannuel de 5 ans). L'aide au maintien vise, de la même manière que pour la CAB (aide surfacique annuelle et engagement pluriannuel de 5 ans), à accompagner les exploitations qui disposent déjà de parcelles converties en agriculture biologique sur tout ou partie de leur surface Agricole utile.

Les MAEC et l'agriculture biologique ont été fortement impactées par la réforme de la Politique Agricole Commune.

En effet, le territoire régional (Eure et Seine-Maritime) est parmi les cinq territoires les plus impactés par cette réforme. En 2019, la DRAAF estime que le montant des aides surfaciques baissera pour tous les systèmes, à l'exception du maraîchage, de l'arboriculture et des herbivores autres que bovin-lait-viande. Le second pilier, avec un budget à la hausse (passant de 40 M€ sur la programmation 2007-2013 à 103 M€) et plus particulièrement les MAEC et l'AB deviennent de fait des dispositifs très attractifs pour les agriculteurs.

Tout comme pour les MAEC 2015, l'Autorité de gestion ne dispose pas de données précises sur les engagements réalisés au titre de l'Agriculture Biologique de la programmation 2015, l'outil ISIS ne permettant pas à ce jour d'engager comptablement ces dispositifs. Cependant, les 2 opérations maintien et conversion en agriculture biologique ont bien fonctionné. Une analyse plus détaillée sera opérée en 2017.

### Domaine prioritaire 4C – Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols

#### **8.2 : Première installation de système agro-forestier sur des terres agricoles**

La Région Haute-Normandie est la première région française à avoir lancé ce dispositif de manière anticipée en 2015 de manière à répondre aux besoins du territoire et des agriculteurs prêts à planter dès l'hiver 2015-2016.

Le terme d'agroforesterie désigne des systèmes d'utilisation des terres et des pratiques dans lesquels des plantes ligneuses pérennes sont volontairement intégrées à des cultures et/ou des prairies sur la même unité de gestion. Les arbres peuvent être isolés, en ligne ou en groupes à l'intérieur des parcelles (agroforesterie sylvo-arable ou sylvo-pastoralisme) et sur les limites entre les parcelles (haies, alignements d'arbres). Cette mesure vise à accompagner les agriculteurs dans la mise en place et l'entretien de systèmes agroforestiers. Elle concourt à produire plus et mieux sur une même parcelle. En effet, l'agroforesterie présente tout d'abord un intérêt économique, car ces systèmes tirent parti des interactions positives entre les arbres et les autres productions agricoles en conciliant une production à court terme (élevage et/ou culture) et à moyen ou long terme (le bois des arbres comme source d'énergie



ou matériau, des fruits, du fourrage, etc.) comme complément de revenu.

Ainsi, en 2015, la Région Haute-Normandie s'est engagée à accompagner les efforts d'émergence des systèmes agro-forestiers sur son territoire par une aide à l'installation. Ce dispositif partenarial a été cofinancé par l'Agence de l'eau, le Département de l'Eure et la Région. 5 dossiers ont été programmés en 2015, ce qui représente 9% de l'enveloppe globale allouée à cette mesure.

La dépense publique totale pour cette première année de programmation s'élève à 41 269€.

La majorité des exploitants sont accompagnés par la chambre d'agriculture de l'Eure pour monter leurs dossiers et dans le cadre d'animations collectives (GIEE ADAN). La moyenne d'un dossier déposé est de 11 800 € de dépense publique totale. Seul un dossier sur les 5 dossiers programmés ne concerne pas la plantation d'arbres fruitiers qui ne peuvent composer que la moitié au maximum des plantations. Tous les projets correspondent à des plantations sur terres de cultures et non de prairies. La densité moyenne d'un dossier est de 50 arbres par hectare de cultures, soit 20 arbres au-delà du seuil minimal. A noter qu'un projet a été planté dans un lycée agricole afin de comparer les rendements des cultures entre trois systèmes : forêt / agroforesterie et cultures.

Les projets agroforestiers seront davantage encouragés et valorisés sur le territoire régional en 2016 en raison d'une dynamique « Groupements d'intérêt économique et environnemental » mise en place et validée en décembre 2015 par l'Etat.

Aucun dossier programmé au titre du dispositif 8.2 n'avait été soldé au 31/12/2015.

#### Domaines prioritaires 4A + 4B + 4C

- **Les mesures 10.1 Mesures agroenvironnementales et climatiques - MAEC**

Les mesures agroenvironnementales (MAE) contribuent principalement à la priorité 4, à l'exception de la Prime herbagère, de la SFEI et des MAE système qui contribuent à la priorité 5.

La période transitoire 2014 a consisté pour l'essentiel à prolonger les dispositifs MAE existants du programme de développement rural hexagonal de la période 2007-2013 (mesure 214). Ces dispositifs, cohérents en termes d'objectifs environnementaux, de procédure et de types d'exploitation, sont, au titre de la priorité 4 :

- **les mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET)**, dispositif déconcentré à cahier des charges national. Il s'agit d'un dispositif zoné, par enjeu : les MAE Natura 2000, les MAE Directive Cadre-Eau, les MAE Zones et les MAE érosion.

La dépense publique totale MAE 2014 payée s'élève à 878 093,2 € (tableau C1.2), dont 721 254 € (MAET) contribuant à la priorité 4 (Tableau B3).

*Point d'attention* : les données concernant les MAE 2014 ne sont pas toutes intégrées dans ce rapport annuel de mise en œuvre 2015. En particulier, les financements additionnels (en top up) ne sont pas comptabilisés (que ce soit dans le tableau A relatif aux engagements ou dans les tableaux liés aux paiements). Or les financements additionnels représentent une part prépondérante des subventions MAE 2014.

Pour anticiper la mise en œuvre des MAEC 2015 et assurer une continuité entre les deux programmations

FEADER, la Région a lancé, en octobre 2014, avec l'appui de la DRAAF, un appel à manifestation d'intention puis un appel à projets pour sélectionner les territoires PAEC (les territoires de projet agroenvironnemental et climatique) qui mettront en œuvre les MAEC nouvelle génération. Ces PAEC ont été sélectionnés en 2015 après avis du Comité Régional Agro-Environnemental et Climatique et du Comité régional de programmation FEADER.

Bien que l'opération ait été mise en œuvre par anticipation, il n'a pas été possible d'engager les MAEC 2015, l'outil ISIS ne permettant pas à ce jour d'engager comptablement et juridiquement ce dispositif.

Néanmoins, malgré un contexte très difficile (nouveau cadre réglementaire pour les MAEC, cadre national non stabilisé, manque de visibilité pour les animateurs des nouveaux projets agro-écologiques), les MAEC ont pu se mettre en place grâce à un étroit partenariat régional entre l'Etat et la Région et grâce à une animation de terrain qui a su s'adapter aux contraintes de cette nouvelle programmation.

Cette animation des MAEC, rendue possible grâce à un dispositif co-construit Etat-Région (hors FEADER car le programme n'était pas adopté), a permis d'assurer l'accompagnement des agriculteurs par les nouveaux animateurs de Projets Agroenvironnementaux et Climatiques aux nouvelles problématiques des MAEC 2014-2020.

#### **Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2**

En 2014 et 2015, deux opérations ont contribué à la priorité 5. Il s'agit :

- des investissements dans les exploitations agricoles (4.1.1) et plus particulièrement son volet « énergétique » (réduction des postes de consommation énergétique et investissements d'économie d'énergie)
- de la réalisation de travaux de desserte forestière (opération 4.3).

#### **Domaine prioritaire 5B - Faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets et des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie**

##### **• Investissements dans les exploitations agricoles (4.1.1)**

En 2014, le Plan de performance Energétique dans les entreprises agricoles (PPE) du PDRH 2007-2013 a été reconduit sur le territoire haut-normand (opération 4.1.1). 20 dossiers ont été engagés en 2014, ce qui représente une dépense publique totale de 192 214 €.

Seuls 2 dossiers avaient été totalement réalisés et soldés au 31/12/2015 (tableau B1), les 18 restants ayant été soldés après le 31 décembre 2015.

En 2015, les investissements dans les élevages, qui consistent notamment à développer l'élevage avec recours au pâturage afin de réduire les phénomènes d'érosion et de ruissellement et à renforcer la compétitivité des exploitations, visent aussi à favoriser l'autonomie énergétique des exploitations. Ce sont ces types d'investissements qui contribuent au domaine prioritaire 5B « développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire ». Ainsi dans le département de Seine-Maritime, 5 dossiers ont été fléchés sur ce domaine prioritaire.

Au total, la dépense publique totale pour les années 2014 et 2015 s'élève à 256 093 € (tableau A).

Domaine prioritaire 5D - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac provenant de l'agriculture

La période transitoire 2014 a consisté pour l'essentiel à prolonger les dispositifs MAE existants du programme de développement rural hexagonal de la période 2007-2013 (mesure 214). Ces dispositifs, cohérents en termes d'objectifs environnementaux, de procédure et de types d'exploitation et s'inscrivant dans la logique d'intervention du PDR haut-normand, sont, au titre du domaine prioritaire 5D :

- **la prime herbagère agroenvironnementale 2 (PHAE2)** (dispositif national prolongé en 2014). 38 agriculteurs ont bénéficié d'un paiement pour ce dispositif en Haute-Normandie (26 dans le département de l'Eure et 12 dans le département de Seine-Maritime). La surface totale contractualisée au titre de cette opération est de 1287,56 hectares pour une dépense publique totale de 95 255,22 €.
- **le système fourrager polyculture-élevage économe en intrants (SFEI)**. Au total en 2014, 10 agriculteurs en Seine-Maritime ont bénéficié d'un paiement pour la SFEI. La surface totale contractualisée au titre de cette opération est de 473,72 hectares pour une dépense publique totale de 61 583,6 €.

La dépense publique totale MAE 2014 s'élève à 878 093,2 € (tableau C1.2), dont 156 839 € (SFEI et PHAE) contribuant au domaine prioritaire 5D (Tableau B3).

Domaine prioritaire 5E – Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie

- **La réalisation de travaux de desserte forestière (opération 4.3)**

La desserte répond à un souci de rentabilité économique tout en valorisant le patrimoine : son existence et son état conditionnent la réussite de la commercialisation des coupes de bois. La voirie accessible au matériel d'exploitation et de transport des bois est souvent insuffisante en forêt privée. La plupart des chemins en terrain naturel ne permettent pas le passage d'engins lourds pour sortir les bois et les évacuer vers les unités de transformation. Le développement des techniques sylvicoles et le recours à l'abattage mécanisé obligent désormais les propriétaires à moderniser leur réseau de desserte pour le rendre fonctionnel. L'amélioration de l'accessibilité aux forêts constitue un enjeu majeur en faveur de l'accroissement de la mobilisation de la ressource et de la gestion durable des forêts (gestion sylvicole, préservation des sols, etc.).

Sur les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime, la filière bois représente un secteur économique important avec des entreprises de première transformation du bois qui mobilisent des volumes de bois conséquents et ont des approvisionnements qui dépassent les limites de ce territoire. Le schéma directeur de desserte forestière établi pour les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime en 2009 met en évidence les zones mal desservies puisqu'elles se situent à plus de 500m d'une route accessible aux camions de transport du bois. Cela concerne 18 % de la surface des massifs forestiers de plus de 100 ha. Il faudrait pouvoir réaliser 380 km de routes forestières en forêt privée ou des collectivités pour améliorer la mobilisation et les accompagner de places de dépôt pour le stockage de bois ainsi que de pistes de débardage.

Ces réalisations sont des investissements importants sur le long terme qui permettent de faire le lien entre

les parcelles forestières et le réseau routier public dans le but d'un approvisionnement pérenne des filières de transformation du bois.

Ainsi, le dispositif 4.3 « réalisation de travaux de desserte forestière » du PDR 2014-2020 contribue chaque année à créer ou améliorer des voiries internes aux massifs et concourt à la résorption de « points noirs » sur les voies communales et les chemins ruraux d'accès aux massifs.

En 2014, 7 dossiers ont été engagés au titre de la mesure 125 A « soutien à la desserte forestière » du PDRH 2007-2013. Ceci représente un montant programmé de 130 397 € de FEADER pour l'opération 4.3 du PDR 2014-2020, soit 13 % de l'enveloppe FEADER 2014-2020 dédiée à cette opération.

En 2015, la Région a décidé de mettre en œuvre cette opération de manière anticipée compte tenu des besoins du territoire en la matière. Ainsi, 79 943 € de FEADER ont été programmés pour un montant équivalent de dossiers soutenus au titre de l'opération 4.3 du PDR haut-normand. A noter qu'en 2015, les services instructeurs ont reçu une quinzaine de dossiers dont la moitié n'a pas été retenue en raison de leur incomplétude ou de leur inéligibilité. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération en 2016, l'Autorité de gestion a prévu de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement des bénéficiaires potentiels afin d'améliorer la qualité des dossiers déposés. Le taux de programmation FEADER de l'opération 4.3 a cependant augmenté en 2015 et s'élevait à 21% au 31/12/2015, ce qui est un taux très satisfaisant après deux ans de mise en œuvre du PDR. Pour les années 2014 et 2015, la dépense publique totale s'élève à 420 682 € (tableau A).

- **8.6.1 : Reboisement de peuplements forestiers pauvres ou en impasse sylvicole sur bonnes stations forestières**

La remise en production des peuplements forestiers pauvres ou en impasse sylvicole situés essentiellement en forêt privée est un enjeu fort de la politique forestière régionale comme cela a été souligné dans le PPRDF (Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier). L'objectif de cette mesure est de redonner un potentiel de production à ces peuplements par plantation pour produire du bois d'œuvre de qualité répondant aux besoins des marchés.

Selon l'étude ressource CRPFN /IFN 2008, pour la forêt de Haute-Normandie, les peuplements pauvres présentent en moyenne un volume sur pied de 110 m<sup>3</sup>/ha et une production annuelle de 5.65 m<sup>3</sup>/ha/an. Les autres peuplements présentent un volume sur pied de 171 m<sup>3</sup>/ha et une production annuelle de 7.2 m<sup>3</sup>/ha/an.

En 2015, la Région a décidé de mettre en œuvre ce dispositif de manière anticipée, sans attendre l'approbation du PDR par la Commission européenne. 12 dossiers ont ainsi pu être programmés, représentant un peu plus de 4% de l'enveloppe FEADER allouée à cette opération pour la période 2014-2020. Il est à noter que l'appel à projet n'ayant pu être publié avant l'été 2015, le nombre de dossiers de demande d'aide a été plus faible que les besoins du territoire. En effet, la période de plantations et des travaux forestiers nécessite de pouvoir démarrer les travaux plus tôt dans l'année.

Au total, au 31/12/2015, la dépense publique totale programmée pour cette opération s'élève à 142 166 €. A noter que ce chiffre n'est pas reporté dans les tableaux du RAMO dans la mesure où il s'agit du montant programmé pour la seule mesure 8.6.1 et non du montant total des sous-mesures et opérations de la mesure 8 rattachées au domaine prioritaire 5E (les mesures 8.6.1 et 8.6.2 - décrite ci-dessous - sont ainsi rattachées au domaine prioritaire 5E et représentent toutes deux un montant total programmé de 489 708 €, chiffre indiqué ci-dessous et que l'on retrouve dans le tableau A des dépenses engagées par

mesure et par domaine prioritaire, soit exactement 489 707,96 € en ligne M08/8.6).

- **8.6.2 : Investissements matériels des entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers**

Sur les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime, le secteur de l'exploitation forestière et des travaux forestiers est constitué principalement de microentreprises. On compte environ 155 entreprises dans la Région qui représentent 80% de la récolte. 20% de la récolte est donc réalisée par des entreprises extérieures. Le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier de Haute-Normandie (PPRDF) 2012-2016 estime à 270 000 m<sup>3</sup>/an les volumes de bois supplémentaires mobilisables, ce qui représente une opportunité pour les entreprises régionales.

Ainsi, le dispositif 8.6.2 du PDR 2014-2020 vise à consolider, moderniser et développer l'ensemble du secteur de la filière forêt bois de l'amont à l'aval sur les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime.

La mesure 123B « aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière » du PDRH 2007-2013 a donc été mise en œuvre en 2014 et la Région a décidé de mettre en œuvre l'opération 8.6.2 de manière anticipée en 2015. Au total, pour 2014 et 2015, 6 dossiers ont été programmés. Les 3 dossiers présentés en 2014 représentaient 5,7% de l'enveloppe allouée à l'opération 8.6.2 du PDR 2014-2020. Avec les 3 dossiers programmés en 2015 (pour un montant de dépenses publiques de 347 542 €), près de 25% de l'enveloppe a été programmée, ce qui est un taux très satisfaisant après deux années de programmation.

En synthèse, pour la mesure 8, 530 977 € de dépense publique totale ont été engagés en 2014 et 2015, 41 269 € pour l'opération 8.2 (fléchée sur la priorité 4) et 489 708 € pour les opérations 8.6.1 et 8.6.2 (tableau A).

Aucune opération n'a encore été soldée fin 2015 au titre de la mesure 8, ce qui explique les valeurs à 0 du tableau B1. L'ensemble des opérations 2014 ont été soldées en 2016.

### **Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales**

Les opérations contribuant à la priorité 6 n'ont pas pu être mises en œuvre en 2014 car le cadre réglementaire de la transition ne le permettait pas. Néanmoins, des engagements étaient toujours possibles jusqu'au 30 avril 2015 pour la mesure LEADER de l'axe 4 relevant du PDRH 2007-2013.

En 2015, la Région a privilégié la mise en œuvre des dispositifs à destination des exploitants agricoles et sylvicoles, dès lors que la définition de ces dispositifs était stabilisée avec la Commission européenne.

Par conséquent, aucun engagement ni réalisation (solde) relatif aux opérations qui contribuent à la priorité 6 n'avait été opéré au 31/12/2015. Néanmoins, la Région a mis en œuvre un certain nombre d'actions en 2015 qui permettront une programmation significative sur ces opérations en 2016.

### **Priorité 6B - Promouvoir le développement local dans les zones rurales**

- **La mesure LEADER et plus particulièrement l'opération 19.1 « Soutien à la préparation des stratégies locales de développement »**

Le 28 février 2015, l'Autorité de Gestion a publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) LEADER qui s'est clos le 30 avril 2015. Cinq territoires ruraux haut-normands se sont portés candidats :

- Groupement Seine-Normande (constitué par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande, le Pays du Roumois et le Pays Risle-Estuaire),
- Groupement De Seine en Bray (constitué par le Pays de Bray et le Pays Entre Seine et Bray),
- Pays Dieppois Terroir de Caux,
- Pays du Vexin Normand,
- Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

Un appel à projets LEADER a ensuite été publié le 2 juin 2015. Afin d'accompagner les territoires dans la préparation de leurs stratégies et de leurs dossiers de candidature, la Région a organisé un accompagnement collectif des candidats de juillet à septembre 2015 au titre de l'opération « Soutien à la préparation des stratégies locales de développement » (19.01). Les cinq territoires qui s'étaient manifestés à l'occasion de l'AMI ont déposé une candidature conforme au cahier des charges.

Un Comité d'experts a été constitué pour analyser les dossiers de candidature. Il se composait :

- d'experts techniques « internes » aux services de la Région (service collectivités et Vie des Territoires, Service Gestion des Fonds Européens et Service Pilotage des Programmes Européens) ;
- d'experts régionaux « externes » à l'Autorité de Gestion (co-financeurs potentiels) : deux représentants des Départements et un représentant de l'Etat (précédente Autorité de gestion pour ce programme) ;
- d'un expert national, membre du Comité Consultatif National LEADER et co-animateur du Groupe de travail LEADER de l'ARF (avec voix consultative, c'est-à-dire sans participer à l'exercice de notation des candidatures).

A l'issue de l'analyse des candidatures, effectuée entre le 5 octobre et le 6 novembre 2015, le comité d'experts LEADER a présenté ses conclusions devant les membres du Comité Technique Régional FEADER du 18 novembre 2015, puis du Comité de Programmation Régional FEADER du 27 novembre 2015. Suite aux avis favorables émis par ces deux instances, trois candidats ont été sélectionnés à la date du 1er décembre 2015 :

- Groupement Seine-Normande,
- Groupement De Seine en Bray,
- Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

Cette première phase de sélection a permis une première répartition de l'enveloppe LEADER (pour les sous-mesures 19.2, 19.3 et 19.4) à hauteur de 7,5 M€.

Les candidatures du Pays du Vexin Normand et du Pays Dieppois Terroir de Caux n'ayant pas obtenu la note minimale leur permettant d'être sélectionnés, ces deux territoires ont été invités à proposer, avant le 31 mars 2016, un nouveau dossier de candidature répondant notamment aux remarques et recommandations émises par l'Autorité de Gestion.

Le tableau F1 (réalisation des indicateurs du cadre de performance) recense ainsi les 3 GAL sélectionnés au 31/12/2015 ainsi que la population qui va bénéficier de leurs plans d'action, soit 333 402 habitants (soit 68,35 % de la cible à atteindre).

- **Mesures 7.4 et 7.5 en faveur du développement local dans les zones rurales**

Dans le cadre des mesures mises en œuvre de manière anticipée, l'Autorité de Gestion a préparé et publié en octobre 2015 deux appels à projets destinés à soutenir le développement des services à la population et le tourisme rural et durable. Ces appels à projets étaient dotés d'un budget de 1,2 M€ chacun et se sont clôturés le 31 janvier 2016. Un point sur l'état de la programmation et de la mise en œuvre de ces deux mesures pourra être effectué dans le rapport annuel de mise en œuvre portant sur l'année 2016.

#### **4. Mécanismes mis en place par l'Autorité de Gestion pour assurer le démarrage des différents dispositifs**

Ces mécanismes sont décrits en détail en section 3a) du présent RAMO. La mesure 2 n'a pas été un dispositif privilégié par l'Autorité de Gestion car l'accent a été mis sur les dispositifs phares agricoles du PDR haut-normand. En outre, les bénéficiaires potentiels (organismes de conseil) que l'Autorité de Gestion a consultés ont fait part de leurs difficultés à se positionner sur ce dispositif au regard de la sélection par appel d'offres. Il existe par ailleurs depuis longtemps en Région un dispositif de chèques-conseils agricoles ainsi que des actions de l'Etat en matière d'agroenvironnement qui ont permis de pallier la non-mise en œuvre de ce dispositif.

#### **1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017)**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016.

#### **1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]**

--

## **2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.**

### **2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.**

Le plan d'évaluation a été intégré au chapitre 9 du programme de développement rural de Haute-Normandie, conformément au règlement d'exécution 808-2014 (annexe 1 / partie 1 précisant le contenu des PDR et notamment le contenu et la structure attendus pour les plans d'évaluation). Sa date d'approbation coïncide donc avec la date d'approbation du PDR le 24/11/2015. Aucune modification n'y a été apportée depuis cette date.

### **2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).**

L'évaluation ex ante du PDR a démarré en 2014 et a été menée par le cabinet Ernst & Young, prestataire sélectionné par la Région Haute-Normandie conformément aux règles de marchés publics. Un rapport final provisoire a été publié en avril 2014. Le rapport final définitif a été livré en septembre 2015 : il intègre les modifications liées à la prise en compte des remarques de la Commission européenne sur la version du PDR de mai 2014.

L'évaluation environnementale stratégique (EES) du PDR a été également lancée en 2014 par l'Autorité de gestion et menée également par Ernst & Young (par une équipe distincte de celle élaborant l'évaluation ex ante du PDR). Le rapport final a été amendé et livré le 14 août 2015. Il a été ensuite intégré au rapport final d'évaluation ex ante.

### **2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).**

Pour les mesures HSIGC, l'outil OSIRIS permet l'extraction des données nécessaires au suivi financier du programme (codes et libellés des mesures et sous-mesures, période transitoire, domaine prioritaire, nombre de dossiers engagés, nombre de dossiers payés, montant FEADER, montant de la contrepartie nationale et du top up national, part et top up Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) / « autre Etat » / Région / Département / Agence de l'Eau / « autre hors Etat », engagements juridiques externes, paiements et paiements externes). Ces données permettent ainsi de suivre le taux de programmation et le taux de paiement à différents niveaux (opération / type d'opération, sous-mesure, mesure, domaine prioritaire, priorité). Un onglet spécifique « indicateurs » a été créé dans l'application : un rattrapage de saisie des données devra être effectué en 2016 sur la base des dossiers programmés en 2014 et 2015. La saisie sera ensuite réalisée au fil de l'eau au moment de l'instruction et des contrôles avant paiement.

L'outil ISIS permettra l'extraction des données des mesures SIGC (cf. chapitre 3).



Un groupe de travail Suivi-Evaluation s'est formé au niveau national en 2015. Il réunit le Ministère de l'Agriculture, l'Agence de Service et de Paiement (ASP), les Autorités de Gestion, dont la Région Normandie, et l'Observatoire du Développement Rural (ODR). Son objectif est d'établir une « bible » de l'évaluation en s'appuyant sur la note d'orientation d'août 2015 du comité de développement rural « suivi des programmes 2014-2020 - tableaux pour les rapports annuels de mise en œuvre » (traduction en français du document *Monitoring 2014-2020 – Implementation report tables* réalisée par le Ministère de l'Agriculture). Les travaux du groupe de travail portent sur les mesures HSI/C et les indicateurs européens avec pour objectif d'aboutir à un tableau des indicateurs de suivi 2014-2020 précisant : le type d'indicateur, à quelle opération et domaine prioritaire il s'applique, les consignes de la Commission européenne, des règles communes de gestion, les données à extraire d'ISIS ou d'OSIRIS et comment procéder aux extractions/requêtes. Un groupe de travail restreint issu de ce groupe travaille par ailleurs spécifiquement sur le RAMO (élaboration des tableaux du RAMO et de requêtes pertinentes via l'ODR pour la préparation des RAMO).

**2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.**

<b>Maison d'édition</b>	Evaluation sollicitée par la Région Haute-Normandie
<b>Auteur(s)</b>	Evaluation menée par le cabinet Ernst & Young
<b>Intitulé</b>	Evaluation stratégique environnementale 2015
<b>Résumé</b>	<p>L'évaluation stratégique environnementale a conclu que le PDR était globalement cohérent avec les enjeux environnementaux du territoire et les grandes orientations stratégiques de la Région, et que les effets probables du programme sur l'environnement sont inexistant, négligeables ou plutôt positifs. Sur 260 items évalués, seuls 5 effets sont considérés comme potentiellement négatifs : ils sont essentiellement liés aux mesures 4 (investissements physiques), 6 (développement des exploitations agricoles et des entreprises) et 8 (investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, commercialisation des produits forestiers). L'évaluateur a ainsi recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre en compte dans le programme une série de mesures relatives à ces effets qui permettront d'éviter, ou du moins d'atténuer, leur caractère négatif ;</li> <li>• faire preuve de vigilance lors de la mise en œuvre concrète du PDR ;</li> <li>• territorialiser certaines mesures.</li> </ul>
<b>URL</b>	<a href="http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER_RapportfinaldefinitifEESPDRHN.pdf">http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER_RapportfinaldefinitifEESPDRHN.pdf</a>

<b>Maison d'édition</b>	Evaluation sollicitée par la Région Haute-Normandie
<b>Auteur(s)</b>	Evaluation réalisée par le cabinet Ernst & Young
<b>Intitulé</b>	Evaluation ex ante 2014
<b>Résumé</b>	<p>Les 19 recommandations faisant suite à l'évaluation ex ante sont décrites dans le PDR ainsi que la manière dont chacune d'entre elles a été prise en compte, ou non, dans l'élaboration du PDR. Ces recommandations portent sur : le choix des mesures, la cohérence de l'allocation financière, la cohérence externe, les conditionnalités ex ante, la formulation des constats de l'AFOM, la logique d'intervention et la cohérence interne, les mesures, la pertinence stratégique, la qualité du système de mise en œuvre, la recevabilité du programme, les recommandations environnementales pour les mesures, sous-mesures et types d'opérations 8.6.2, 4.2.2, 6.1, 7.5, 1, 4.1.1, 6.4 et 8.6.1 et enfin le système de suivi et d'évaluation.</p>

<b>URL</b>	<a href="http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER-RapportfinalEEAPDRHNdefinitif.pdf">http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER-RapportfinalEEAPDRHNdefinitif.pdf</a>

## 2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Les 19 recommandations faisant suite à l'évaluation ex ante sont décrites dans le PDR ainsi que la manière dont chacune d'entre elles a été prise en compte, ou non, dans l'élaboration du PDR. Ces recommandations portent sur : le choix des mesures, la cohérence de l'allocation financière, la cohérence externe, les conditionnalités ex ante, la formulation des constats de l'AFOM, la logique d'intervention et la cohérence interne, les mesures, la pertinence stratégique, la qualité du système de mise en œuvre, la recevabilité du programme, les recommandations environnementales pour les mesures, sous-mesures et types d'opérations 8.6.2, 4.2.2, 6.1, 7.5, 1, 4.1.1, 6.4 et 8.6.1 et enfin le système de suivi et d'évaluation.

L'évaluation stratégique environnementale a conclu que le PDR était globalement cohérent avec les enjeux environnementaux du territoire et les grandes orientations stratégiques de la Région, et que les effets probables du programme sur l'environnement sont inexistant, négligeables ou plutôt positifs. Sur 260 items évalués, seuls 5 effets sont considérés comme potentiellement négatifs : ils sont essentiellement liés aux mesures 4 (investissements physiques), 6 (développement des exploitations agricoles et des entreprises) et 8 (investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, commercialisation des produits forestiers). L'évaluateur a ainsi recommandé de :

- prendre en compte dans le programme une série de mesures relatives à ces effets qui permettront d'éviter, ou du moins d'atténuer, leur caractère négatif ;
- faire preuve de vigilance lors de la mise en œuvre concrète du PDR ;
- territorialiser certaines mesures.

## 2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

Il convient de faire référence au plan d'évaluation et de préciser les difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que les solutions adoptées ou proposées.

<b>Date / Période</b>	13/05/2016
<b>Intitulé de l'activité de communication/événement et thème des données recueillies dans le cadre de l'évaluation faisant l'objet d'une discussion/diffusion</b>	Le rapport final de l'évaluation ex ante a été publié dans son intégralité sur le site « L'Europe s'engage en Haute-Normandie » / rubrique « En région » / « De 2014 à 2020 » / « Programme de développement rural 2014-2020 FEADER ». Il a été ajouté à l'article annonçant l'approbation du PDR 2014-2020 par la Commission européenne et la mise en ligne du PDR le 21 décembre 2015.
<b>Organisateur général de l'activité/événement</b>	La mise en ligne est effectuée par la chargée de communication multifonds du service Pilotage des programmes européens de la Région Normandie.
<b>Moyens/format d'information utilisés</b>	Site Internet (le nombre de parties prenantes touchées ci-dessous correspond au nombre total de visiteurs uniques du site entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015).
<b>Type de public cible</b>	Grand public, bénéficiaires et bénéficiaires potentiels.

<b>Nombre approximatif de parties prenantes touchées</b>	39000
<b>URL</b>	<a href="http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER-RapportfinalEEAPDRHNdefinitif.pdf">http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER-RapportfinalEEAPDRHNdefinitif.pdf</a>

<b>Date / Période</b>	13/05/2016
<b>Intitulé de l'activité de communication/événement et thème des données recueillies dans le cadre de l'évaluation faisant l'objet d'une discussion/diffusion</b>	Le rapport final de l'évaluation stratégique environnementale a été publié dans son intégralité sur le site « L'Europe s'engage en Haute-Normandie » / rubrique « En région » / « De 2014 à 2020 » / « Programme de développement rural 2014-2020 FEADER ». Il a été ajouté à l'article annonçant l'approbation du PDR 2014-2020 par la Commission européenne et la mise en ligne du PDR le 21 décembre 2015.
<b>Organisateur général de l'activité/événement</b>	La mise en ligne est effectuée par la chargée de communication du service Pilotage des programmes européens de la Région Normandie.
<b>Moyens/format d'information utilisés</b>	Site Internet (le nombre de parties prenantes touchées ci-dessous correspond au nombre total de visiteurs uniques du site entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015).
<b>Type de public cible</b>	Grand public, bénéficiaires et bénéficiaires potentiels.
<b>Nombre approximatif de parties prenantes touchées</b>	39000
<b>URL</b>	<a href="http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER_RapportfinaldefinitifEESPDRHN.pdf">http://hn.europe-en-normandie.eu/useruploads/files/2014-2020_FEADER_RapportfinaldefinitifEESPDRHN.pdf</a>

**2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).**

Il convient de faire référence au plan d'évaluation et de préciser les difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que les solutions adoptées ou proposées.

<p><b>Résultat de l'évaluation présentant de l'intérêt pour le suivi (décrire la constatation et mentionner la source entre parenthèses)</b></p>	<p>Les recommandations des deux évaluations ont été prises en compte dans le PDR et dans les appels à projets. Des indicateurs de contexte permettent le suivi de certaines mesures du point de vue environnemental (suivi des surfaces en agriculture biologique certifiée, occupation des sols, zones Natura 2000, état de conservation des habitats, qualité de l'eau, érosion des sols, consommation énergétique par filière, etc.)</p>
<p><b>Suivi effectué</b></p>	<p>Par exemple, pour l'opération 7.5 « Pour un tourisme rural et durable en Haute-Normandie », l'évaluateur recommandait de veiller à minimiser les nuisances, notamment sonores, et de réaliser une évaluation en amont des projets concernant les thématiques biodiversité, gestion de la ressource en eau et intégration paysagère. Dans l'appel à projet 2015 de cette opération, l'Autorité de gestion a donc précisé que tout projet de construction d'un équipement neuf, dont le montant global d'opération est supérieur à 1 M€, devra présenter : - une « notice mobilité » (accès à l'équipement, circulation et liens prévus avec les liaisons douces existantes ou à créer) ; - une « notice Haute Valeur Environnementale » (consommation d'espace et d'énergie, intégration paysagère, gestion des effluents et de l'eau, réduction des nuisances sonores).</p>
<p><b>Autorité chargée du suivi</b></p>	<p>Autorité de gestion</p>

### 3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN

#### 3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme

La période de programmation 2014-2020 est marquée en France par un changement majeur : le transfert de la responsabilité de l'Autorité de gestion des programmes aux Conseils régionaux. La déclinaison au niveau national du règlement de transition de décembre 2013 de la Commission européenne a ainsi été complexifiée par le contexte de régionalisation des fonds européens.

La Région Haute-Normandie a toutefois été désignée Autorité de Gestion pour la programmation FEADER 2014-2020 dès l'Assemblée plénière du 7 avril 2014. La DRAAF, Autorité de Gestion pour la programmation 2007-2013, a étroitement accompagné les services de la Région, nouvelle Autorité de Gestion, dans la double mission d'élaboration du programme de développement rural régional d'une part, et dans la mise en œuvre des premiers dispositifs du PDR d'autre part. La Région et la DRAAF ont en effet eu pour objectif commun d'éviter une « période blanche » pour les bénéficiaires (agriculteurs et sylviculteurs notamment) en assurant une continuité entre les deux périodes de programmations.

#### 1. Mesures prises pour la période de transition 2014

##### En matière de pilotage et de gouvernance

La Région Haute-Normandie a préparé la programmation 2014 avec l'appui des services de l'Etat, sur la base des dispositions définies dans le règlement de transition. Les dispositifs d'aides en vigueur en 2013 (axes 1 et 2 du programme de développement rural hexagonal exclusivement) étant cohérents avec la stratégie du futur programme de développement rural 2014-2020, ils ont donc été prorogés en 2014 (cf. chapitre 1). La Région et la DRAAF ont mis en place rapidement un cadre régional pour la période transitoire avec :

- **La mise en place, dès 2013, d'un pilotage conjoint DRAAF-Région**, permettant à la Région, nouvelle Autorité de gestion, de se doter des ressources humaines et compétences nécessaires à la mise en œuvre du FEADER. S'est ainsi opéré courant 2014 un transfert du pilotage sectoriel des dispositifs (MAE, jeunes agriculteurs, investissements dans les exploitations agricoles...) de la DRAAF vers les directions opérationnelle de la Région (en particulier la Direction Economie et Recherche). La programmation 2014 étant basée sur la programmation 2007-2013, l'Etat a assuré un accompagnement de la Région à plusieurs niveaux : transmission des connaissances techniques des dispositifs, accompagnement à l'élaboration des documents de mises en œuvre (appels à projets, formulaires, gestion et suivi du programme (l'outil OSIRIS étant alimenté uniquement par les services de l'Etat), etc.
- **L'établissement d'une convention de gestion** cosignée le 14 mai 2014 par l'ASP, l'Etat et la Région et de l'ensemble des documents juridiques nécessaires à cette nouvelle programmation (tels que les arrêtés de délégation de missions et de signature aux services instructeurs de l'Etat). Cette convention détermine le qui fait quoi en matière de gestion, de contrôle et de paiement des opérations reconduites dans le cadre du volet 2 pour la programmation 2014.

Elle précise dans quelles conditions la Région confie aux services déconcentrés de l'État certaines missions concernant la gestion des mesures pour la période de transition 2014.

- **La continuité des services instructeurs**, qui est inscrite dans cette convention. Les demandeurs / porteurs de projet ont conservé les mêmes interlocuteurs que sur la programmation 2007-2013.
- **La mise en place d'une nouvelle comitologie régionale** avec :
  - un comité de pilotage Etat-Région associant les directeurs de la DRAAF et des DDTM ainsi que la Région (relais des services instructeurs) pour permettre un travail en binôme Etat-Région (calendrier de lancement des AAP, paramétrage des outils de suivi avec l'ASP) ;
  - un comité de programmation dédié au FEADER (mis en place par arrêté de la Région) ;
  - des comités thématiques partenariaux (Commission Régionale AgroEnvironnementale et Climatique, Comité régional de l'Installation et de la Transmission ...) ;
  - un comité des financeurs pour stabiliser le montage financier des opérations de la transition et élaborer les conventions financières SIGC ou HSIGC, engageant financièrement chacun des partenaires majeurs du programme (Région, Agence de l'eau, Départements de l'Eure et de Seine-Maritime).

#### En matière de ressources humaines

Trois services instructeurs de l'Etat ont assuré la mise en œuvre des opérations de la transition : la DRAAF (pour les deux dispositifs 4.2 et pour l'opération 8.6.2), les DDTM Eure et Seine-Maritime (pour les autres dispositifs). La Chambre d'agriculture a aussi été un relais majeur en matière d'instruction des aides à l'installation.

En tant que nouvelle Autorité de gestion, la Région a étoffé progressivement plusieurs de ces services. D'abord intégrées à une cellule de pilotage de 2 agents rattachée à la Direction Générale des services, les missions d'élaboration et de mise en œuvre du PDR ont ensuite été intégrées dans un nouveau service, le service pilotage des programmes européens, au sein d'une nouvelle Direction, la Direction des politiques européennes et de la coopération. En 2014, la Direction de l'Economie et de la Recherche a été le principal interlocuteur opérationnel en matière d'agriculture et de sylviculture du service pilotage des programmes européens. Cette direction est également montée en compétence grâce au recrutement de trois ETP pour le pilotage sectoriel des opérations agricoles et sylvicoles, dans le cadre des compensations de transferts de l'Etat vers la Région.

#### En matière de formation et d'information

En continuité avec ce qui avait été mené sur la programmation 2007-2013, la formation des services instructeurs de l'Etat a été assurée par le MAAF au niveau national.

Au vu du contexte de régionalisation des fonds, le MAAF, en association avec l'Agence de services et de paiements (ASP) et l'Association des régions de France (ARF), a également mis en place une formation commune pour l'ensemble des personnels concernés par la programmation



de développement rural et la maîtrise de la gestion du FEADER dans les différentes structures des régions : « formation des agents instructeurs et des gestionnaires des aides FEADER (hors aides surfaciques et hors prêts bonifiés) ».

Ce dispositif avait pour objectif d'accompagner le transfert de responsabilité aux Autorités de gestion, d'assurer la maîtrise du taux d'erreur par la formation des acteurs de la programmation et de faciliter une appropriation précoce et complète par les services des outils réglementaires et techniques de la programmation.

En 2014, 4 agents ont suivi cette formation pour la région Haute-Normandie : un formateur interne de la DRAAF, un formateur interne de la Délégation Régionale ASP et 2 formateurs internes de la Région (un de la Direction de l'Economie et de la Recherche, l'autre du service pilotage des programmes européens).

Articulée autour de 9 séquences (cycle de vie d'un dossier FEADER, principes des contrôles et des audits, instruction et réalisation du dossier, suivi et évaluation...), cette formation a permis aux participants d'appréhender de manière opérationnelle les principaux points relatifs à la gestion du FEADER, dans la limite des dispositions réglementaires nationales et communautaires alors en vigueur.

Les agents du service de pilotage des programmes européens ont également suivi plusieurs formations notamment sur les aides d'Etat. Des réunions avec les services instructeurs ont, par ailleurs, commencé à se mettre en place fin 2014 afin de poser les nouvelles bases de la programmation 2014-2015 en Région.

Au niveau national, les services de la Région ont par ailleurs participé aux différentes réunions (thématiques ou stratégiques) de l'ARF, de l'ASP et du MAAF.

Enfin, les différentes réunions partenariales organisées dans le cadre de l'élaboration du PDR en 2014 ont été l'occasion d'informer les partenaires régionaux sur la mise en œuvre des dispositifs de la période de transition 2014.

La communication de l'ensemble des documents de mise en œuvre (Appels à projets, appels à candidatures, formulaires et notices) et les contacts des services instructeurs ont été diffusés à la fois sur le site Internet de la Région et sur celui de la DRAAF.

## **2. Mesures prises en 2015**

### *En matière de gouvernance*

Une nouvelle convention tripartite a été signée par l'ASP, l'Etat et la Région afin de définir les circuits de gestion, de contrôles et de paiement du FEADER et le rôle de chacun pour la programmation 2015-2020.

### *En matière de principes de sélection*

Afin de respecter l'obligation pour les Autorités de gestion de procéder à une sélection des opérations (article 49 du règlement 1305/2013) et

en parallèle de la finalisation de la rédaction des opérations du PDR, les services ont élaboré les critères de sélection de l'ensemble des opérations du PDR mises en œuvre de manière anticipée en 2015 (avant approbation du PDR) pour validation du comité de suivi régional interfonds.

#### En matière d'instrumentation

Dans le cadre de la gestion et du suivi des crédits FEADER (HSIGC), l'outil OSIRIS développé par l'ASP a été choisi pour :

- gérer les dossiers de demandes d'aide (instruction, paiement, contrôle),
- piloter le PDR de manière comptable et financière,
- répondre aux obligations communautaires (données individuelles de paiement, gestion en dépense publique),
- valoriser les données de ces dossiers à des fins de suivi budgétaire, financier et qualitatif pour permettre l'évaluation du PDR.

Cet outil est le garant de la séparation des fonctions relevant de l'Autorité de gestion (instruire et piloter) et de l'Organisme Payeur (contrôler et payer). Cet outil a la souplesse de s'adapter à tous les types d'opération figurant dans tous les PDR : c'est-à-dire que les Régions doivent créer un OSIRIS pour chaque type d'opération.

Ainsi pour être opérationnel, cet outil doit être paramétré régionalement. Cette tâche implique d'écrire des descriptifs détaillés de mise en œuvre (DDMO), à savoir exprimer les besoins propres à chaque PDR et qui doivent être tracés dans OSIRIS. En 2015, afin de ne pas retarder la mise en œuvre des programmes (engagements), le choix a été pris au niveau national de développer des outils « minimaux » OSIRIS pour toutes les Autorités de gestion : il s'agissait ainsi d'ouvrir des outils OSIRIS qui permettent de tracer uniquement les engagements juridiques et comptables.

Ainsi, pour les 13 dispositifs HSIGC mis en œuvre de manière anticipée en 2015, la Région a ouvert progressivement des outils minimaux permettant de procéder aux engagements dans l'outil OSIRIS. 352 dossiers ont ainsi pu être programmés en 2015 et engagés dans 9 outils OSIRIS « minimaux » créés en 2015. Ces dossiers concernent 9 dispositifs : 4.1.1, 4.1.2, 4.3, 6.1.1, 7.1, 7.6.1, 8.2, 8.6.1, 8.6.2.

Pour les aides relatives au SIGC, le logiciel ISIS (Intégration de Systèmes d'Information Sécurisée) est l'outil de saisie et d'instruction administrative développé par l'Agence de services et de paiement. Le SIGC est un système de gestion et de contrôle des paiements directs octroyés aux agriculteurs au titre de la Politique agricole commune. Il sert à gérer les aides financées par le Fonds européen agricole de garantie FEAGA (1er pilier) et celles, liées à la surface, du Fonds européen agricole de développement rural FEADER (2ème pilier).

En 2015, ce logiciel, développé par l'ASP, était en cours d'élaboration. Cependant, les dispositifs SIGC ont pu être mis en œuvre même s'ils n'ont pas pu être engagés comptablement dans l'outil ISIS (mesures 10.1 et 11).

#### En matière de ressources humaines et de formation

En 2015, les effectifs du service pilotage des programmes européens ont été renforcés : 5 agents et un chef de service ont assuré l'élaboration,

la coordination de la mise en œuvre et le suivi du PDR, en étroite collaboration avec les services de la Direction de l'Economie et de la Recherche en charge de la politique agricole et forestière régionale. Par ailleurs, en tant qu'Autorité de gestion du PDR, mais aussi du Programme opérationnel régional FEDER-FSE/IEJ, la Région a recruté un certain nombre de collaborateurs réalisant des missions plurifonds en matière de contrôle interne, d'évaluation, de communication, d'appui juridique et méthodologique et de comitologie.

Avec la nouvelle programmation, les services instructeurs du FEADER sont les DDTM (dans la continuité de la programmation 2014), la DREAL et la Région. L'année 2015 a donc été marquée par le renforcement du service Gestion des fonds européens de la Région qui a recruté 6,4 ETP en charge de l'instruction des opérations FEADER suivantes : 3.1, 3.2, 4.2.1, 4.2.2, 4.4, 7.4, 7.57.6.4, 8.6.2, coopération et Leader.

En 2015, les agents des services instructeurs et du service Pilotage des programmes européens ont participé à plusieurs formations organisées par le CNFPT, le MAAF et le CGET, notamment sur les aides d'Etat.

#### *En matière de gestion et de pilotage des risques*

Afin d'assurer la continuité avec les mesures correctives engagées dans le cadre du RDR2 et de bénéficier de la mutualisation des bonnes pratiques, la Région Normandie se place dans le cadre du plan d'actions FEADER coordonné par le Ministère en charge de l'agriculture (DGPE). Ce plan a été construit et continue à être alimenté sur la base des constats d'insuffisance formulés par les auditeurs européens et par l'organisme de certification des comptes des organismes payeurs. La Région Normandie s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des mesures correctives engagées au travers de ce plan. La Région Normandie participe à l'élaboration des notes de cadrage relatives aux thématiques ayant été soulignées par les auditeurs. Ces travaux sont réalisés dans le cadre des Comités Opérationnels "audits et contrôles", en concertation entre les Autorités de gestion (AG), l'organisme payeur (ASP) et le Ministère en charge de l'agriculture qui assure la coordination des AG. Les notes de cadrage ainsi élaborées sont ensuite validées et déterminent le cadre de contrôle à mettre en place en région. Les mises à jour du plan d'actions sont préparées en COMOP audits et contrôles, également en concertation entre les AG, l'ASP et le ministère.

L'Autorité de gestion a par ailleurs renforcé l'équipe en charge du pilotage des fonds européens par le recrutement en 2015 d'un chef de projet en charge du contrôle du système de gestion des fonds européens FEADER-FEAMP. En 2015, cet agent a entamé un travail de définition du dispositif de gestion et de pilotage des risques, c'est-à-dire du contrôle interne. Les objectifs du contrôle interne sont d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les risques liés à la gestion des fonds européens et de fournir une assurance raisonnable que le dispositif de gestion et de contrôle fonctionne efficacement et est transparent. Dans le cadre de ses missions, le chef de projet « Contrôle » s'assure donc que les défaillances identifiées lors des audits internes et externes sont prises en compte (cartographie des risques) et que les mesures de maîtrise des risques nécessaires sont mises en place (plans d'action et/ou de reprise, manuel des procédures). La déclinaison en région du plan d'action national visant à réduire le taux d'erreur est donc assurée par l'Autorité de gestion dans le cadre de la mise en place du dispositif de gestion et de pilotage des risques.

### 3.b) Quality and efficient delivery mechanisms

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) <sup>1</sup>, indicateur indirect calculé automatiquement

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR <sup>2</sup>	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) <sup>3</sup>
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	103 131 276,00	41,09	1,25

<sup>1</sup> Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feeder visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

<sup>2</sup> Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

<sup>3</sup> Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Options simplifiées en matière de coûts (OSC), sur la base des données détaillées spécifiques de l'État membre [facultatif]

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées)
Total au titre de l'article 67, paragraphe 1, points b), c) et d) + l'article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	103 131 276,00		
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	103 131 276,00		

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement du Feeder	[%] Opérations concernées
Demande d'aide		
Demandes de paiement		
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

## Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux bénéficiaires	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Comments

## 4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS

### 4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan

4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Le PDR haut-normand ayant été approuvé le 24 novembre 2015, l'Autorité de gestion n'a pas été en mesure de mettre en œuvre en 2015 le nouveau Réseau Rural Régional pour la période 2014-2020. La création du Réseau Rural Régional (RRR) devant être effective dans un délai d'un an après l'approbation du PDR, celui-ci sera installé dans le courant de l'année 2016. Cependant, comme précisé dans la section 1 « informations clés sur la mise en œuvre du programme et ses priorités » du RAMO, le Réseau Rural Régional de la programmation 2007-2013 a perduré jusqu'au 1er semestre 2014.

L'année 2015 a été principalement consacrée à la définition, par l'Autorité de gestion, des modalités de gouvernance et de mise en place du Réseau Rural Régional, telles que précisées dans la section 17 du PDR haut-normand.

#### Gouvernance :

Le Comité de Pilotage du Réseau Rural Régional se compose, à minima, des membres suivants :

- Un élu régional,
- Un représentant du Département de Seine-Maritime,
- Un représentant du Département de l'Eure,
- Un représentant des services déconcentrés de l'Etat,
- Un représentant des territoires ruraux haut-normands,
- Le correspondant régional auprès du Réseau Rural National (agent régional),
- Un représentant du monde agricole.

#### Information des partenaires :

Les orientations et les actions à mettre en œuvre, proposées par le Comité de Pilotage, seront présentées et discutées dans le cadre du comité de programmation du FEADER. Le comité de suivi régional interfonds sera tenu informé des actions mises en œuvre par le Réseau Rural Régional.

#### Organisation :

Il a été décidé :

- qu'une partie du montant de l'assistance technique du PDR sera affectée au fonctionnement et aux actions du Réseau Rural Régional. Un budget annuel sera alloué au programme d'actions ;
- que l'animation du Réseau Rural Régional de Haute-Normandie sera assurée par un(e) chargé(e) de mission placé(e) au sein des services de la Région (la fiche de recrutement a été publiée le 16 novembre 2015) ;
- de coordonner très étroitement les activités du Réseau Rural Régional haut-normand avec celles du

Réseau Rural Régional bas-normand (convergence des modes de gouvernance, mutualisation des actions et des modes d'organisation, communication unique auprès des parties prenantes, etc...).

#### 4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

Les seules activités du réseau rural haut-normand, mises en œuvre par anticipation en 2015, ont relevé de l'axe « Animation du réseau des Groupes d'Actions Locales LEADER ». Cette action a consisté à apporter un appui méthodologique aux cinq territoires ruraux ayant répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt LEADER publié en février 2015.

Cet accompagnement méthodologique, destiné à aider ces cinq territoires à élaborer leur dossier de candidature, a été conduit au second semestre 2015 sous la forme de deux réunions de formation collectives (en juillet 2015) et de réalisation d'une « Foire aux Questions ». Il a porté sur les champs suivants :

- soutien à l'élaboration des stratégies locales de développement et aux plans d'action pluriannuels des GAL (contenu et objectifs d'un diagnostic territorial, élaboration d'une grille AFOM, détermination des enjeux du territoire, priorisation des actions envisagées au regard de la stratégie, etc...);
- articulation des stratégies locales de développement avec la stratégie régionale du PDR (lignes de partage et de complémentarité avec les mesures du PDR et des autres FESI) ;
- soutien aux projets de coopération (en particulier avec les GAL bas-normand) ;
- premiers éléments d'ordre financier (réalisation d'un plan de financement et d'une maquette budgétaire, calcul de l'aide FEADER..) et règlementaire (régimes d'aide d'Etat, obligations en matière de suivi, d'évaluation et de contrôles ; circuit de gestion, etc...);
- comitologie et gouvernance locale (rôles et composition d'un Comité de programmation local ; articulation avec l'Autorité de gestion et avec l'ASP).

La Région a fait appel à un prestataire pour la réalisation des réunions de formations. Cette prestation a fait l'objet d'une demande de financement au titre de la sous-mesure 19.01.

#### **4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]**

La stratégie de communication plurifonds (FEDER-FSE-IEJ-FEADER-FEAMP) a été adoptée par le comité régional de suivi interfonds le 16 avril 2015. Elle vise à favoriser la programmation des fonds européens, valoriser les projets financés par les fonds européens et mobiliser les partenaires, relais et bénéficiaires.

Sans attendre l'approbation par la Commission européenne du PDR FEADER 2014-2020 pour l'Eure et la Seine-Maritime, des dispositifs ont été mis en œuvre de manière anticipée et quinze appels à projets ont donc été publiés en 2015 sur le site Internet <http://hn.europe-en-normandie.eu>. Afin de promouvoir ces dispositifs, cinq communiqués de presse ont été diffusés.

Un document synthétique de présentation des mesures du PDR a été mis en ligne en décembre 2015 afin de permettre aux porteurs de projets d'identifier plus facilement les possibilités de financement du Programme

de Développement rural 2014-2020 pour l'Eure et la Seine-Maritime.

Enfin, un guide rappelant de manière synthétique les obligations de publicité des bénéficiaires du FEADER a été élaboré et est disponible sur le site Internet <http://hn.europe-en-normandie.eu> depuis décembre 2015.

L'adoption du PDR étant intervenue tardivement en 2015, d'autres actions ont été engagées dès 2016 (newsletter, rencontres avec les services instructeurs...).



## **5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

### **5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales**

Condition ex ante générale	Critère
----------------------------	---------

### 5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Condition ex ante générale	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
----------------------------	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

### 5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère
--	---------

#### 5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
--	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

**5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»**

--

## **6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

## **7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

## **8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) No 1303/2013**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

**8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme**

## **9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

## **10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) No 1303/2013)**

## Annexe

### 11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES

#### 11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire

Mesure	Sous-mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques
M01		P2	2A	
<b>M01</b>				<b>0,00</b>
M02		P2	2B	
M02		P4		
<b>M02</b>				<b>0,00</b>
M03		P3	3A	
<b>M03</b>				<b>0,00</b>
M04		P2	2A	4 691 855,16
M04		P3	3A	359 453,00
M04		P4		1 348 352,02
M04		P5	5B	256 093,21
M04		P5	5E	420 681,82
<b>M04</b>				<b>7 076 435,21</b>
M06		P2	2B	2 271 280,90
M06		P6	6A	
<b>M06</b>				<b>2 271 280,90</b>
M07		P4		268 597,80
M07		P6	6B	
<b>M07</b>				<b>268 597,80</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>			<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	P4		41 269,19
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>			<b>41 269,19</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5E	

<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>			<b>0,00</b>
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P4		
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>			<b>0,00</b>
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	P4		
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers</b>			<b>0,00</b>
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	P5	5E	489 707,96
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>			<b>489 707,96</b>
M09		P3	3A	
<b>M09</b>				<b>0,00</b>
M10		P4		596 395,23
M10		P5	5D	159 484,75
<b>M10</b>				<b>755 879,98</b>
M11		P4		
<b>M11</b>				<b>0,00</b>
M12		P4		
<b>M12</b>				<b>0,00</b>
M16		P3	3A	
M16		P5	5E	
M16		P6	6B	
<b>M16</b>				<b>0,00</b>
M19	19.1 - Soutien préparatoire	P6	6B	
<b>M19</b>	<b>19.1 - Soutien préparatoire</b>			<b>0,00</b>
	<b>19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux</b>			
	<b>19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale</b>			
	<b>19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation</b>			
M19	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	P6	6B	



M19	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	P6	6B	
M19	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	P6	6B	
M20				

## 11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

11.b1.a) M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
<b>M01</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>			<b>0,00</b>
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
<b>M01</b>	<b>1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>			<b>0,00</b>
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
<b>M01</b>	<b>1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2A	0,00
<b>M01</b>	<b>1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences</b>	<b>O11 - Nombre de jours de formation dispensés</b>			<b>0,00</b>
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	0,00
<b>M01</b>	<b>1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences</b>	<b>O12 - Nombre de participants aux formations</b>			<b>0,00</b>
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
<b>M01</b>	<b>1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
<b>M01</b>	<b>1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>

11.b1.b) M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
<b>M02</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>			<b>0,00</b>
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
<b>M02</b>	<b>2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P2	2B	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P4		0,00
<b>M02</b>	<b>2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil</b>	<b>O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés</b>			<b>0,00</b>
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
<b>M02</b>	<b>2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
<b>M02</b>	<b>2.3 – Aide à la formation de conseillers</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P2	2B	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P4		
<b>M02</b>	<b>2.3 – Aide à la formation de conseillers</b>	<b>O14 - Nombre de conseillers formés</b>			<b>0,00</b>

11.b1.c) M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	46 629,98
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	50 835,06
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P4		15 594,20
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	14 044,32
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	39 258,80
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>166 362,36</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P3	3A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5B	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5E	
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M04		O2 - Total des investissements		P2	2A	0,00
M04		O2 - Total des investissements		P3	3A	385 979,62
M04		O2 - Total des investissements		P4		0,00
M04		O2 - Total des investissements		P5	5B	19 185,00
M04		O2 - Total des investissements		P5	5E	56 084,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>461 248,62</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P2	2A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P3	3A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5B	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5E	
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	46 629,98
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		15 594,20
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	14 044,32
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>76 268,50</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	3,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		3,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	2,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>8,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>

M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	50 835,06
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>50 835,06</b>
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	7,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>7,00</b>
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P4		

M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	39 258,80
<b>M04</b>	<b>4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>39 258,80</b>
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	1,00
<b>M04</b>	<b>4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>1,00</b>
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	

	la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques					
<b>M04</b>	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
<b>M04</b>	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>



11.b1.d) M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	83 425,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>83 425,00</b>
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2B	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6A	
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M06		O2 - Total des investissements		P2	2B	3 041 382,00
M06		O2 - Total des investissements		P6	6A	
<b>M06</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>3 041 382,00</b>
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	6,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	0,00
<b>M06</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>6,00</b>
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2B	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P6	6A	0,00
<b>M06</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	83 425,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>83 425,00</b>
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	6,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>6,00</b>

M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
<b>M06</b>	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00
<b>M06</b>	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	

<b>M06</b>	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
<b>M06</b>	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>

11.b1.e) M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6B	0,00
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P6	6B	0,00
<b>M07</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					

M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P6	6B	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P6	6B	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O15 - Population bénéficiant de meilleurs		P4		

	<p>villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>	services/infrastructures (informatiques ou autres)				
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P6	6B	0,00

	<p>touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p><b>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</b></p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)				0,00

7.8 - Autres						
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements		P4		
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle					
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements		P6	6B	0,00
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public					



	<p>dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p><b>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</b></p> <p><b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b></p> <p><b>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</b></p> <p><b>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</b></p> <p><b>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</b></p> <p><b>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</b></p>	O2 - Total des investissements				0,00

	<b>7.8 - Autres</b>					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>autre que haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		

	solutions d'administration en ligne					
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Services d'administration en ligne</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; &gt;= 100 Mbit/s)</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; &gt;= 30 Mbit/s)</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P6	6B	

	solutions d'administration en ligne					
M07	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P6	6B	
M07	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)</b>	<b>haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P6	6B	
M07	<b>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</b>	<b>O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)</b>	<b>autre que haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	<b>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>

	<b>culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</b>					
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
<b>M07</b>	<b>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>

	<b>vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</b>					
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
<b>M07</b>	<b>7.8 - Autres</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>

11.b1.f) M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	

	systemes agroforestiers					
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)		P4		
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>				<b>0,00</b>
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements		P4		
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5E	



<b>M08</b>	<b>8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>0,00</b>
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)		P4		
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>				<b>0,00</b>
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements		P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>0,00</b>

	<b>techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>					
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>dont IF</b>			<b>0,00</b>

11.b1.g) M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P3	3A	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P5	5E	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P6	6B	
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>PEI</b>					<b>0,00</b>
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P3	3A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P5	5E	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P6	6B	
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>PEI</b>	<b>dont IF</b>				<b>0,00</b>
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P3	3A	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P5	5E	
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P6	6B	
<b>M16</b>		<b>O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de</b>	<b>PEI</b>	<b>Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)</b>				<b>0,00</b>

		<b>partenaires au sein des groupes du PEI</b>						
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.0 - Autres</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>

M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des							

	activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5E	0,00

	développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le							

	cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p><b>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</b></p> <p><b>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</b></p> <p><b>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</b></p> <p><b>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou</b></p>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>



	<p><b>d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</b></p> <p><b>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</b></p> <p><b>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</b></p> <p><b>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</b></p> <p><b>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</b></p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P3	3A	

	<p>activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P5	SE	

	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P6	6B	
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour							

<p>l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>						
<p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p>						
<p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p>						
<p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>						
<p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p>						
<p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p>						
<p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de</p>						

	l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF				0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou							

	<b>d'instruments équivalents</b>							
	<b>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</b>							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	

	et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
M16	<b>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	hors PEI					<b>0,00</b>
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.4 - Aide à la coopération	O17 - Nombre d'opérations de	hors PEI			P6	6B	

	horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	coopération soutenues (autres que le PEI)						
M16	<b>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5E	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.5 - Aide aux actions</b>	<b>O1 - Total des dépenses</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>



	<b>conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</b>	<b>publiques</b>						
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	

	processus industriels							
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
<b>M16</b>	<b>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	

<b>M16</b>	<b>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
<b>M16</b>	<b>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>

11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	kit de démarrage Leader	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00

M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5D) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5E) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	333 402,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	3,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00



M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	0,00

11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-ANNÉE N)
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00
M19	P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements		
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements		
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		0,00
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	



11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	0,00
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00

		RRN			
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		0,00

11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

11.b5.a) 2014

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M03		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	
<b>M03</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité de l'UE		P3	3A	
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>systèmes de qualité de l'UE</b>				<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité nationaux		P3	3A	
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>systèmes de qualité nationaux</b>				<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles		P3	3A	
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles</b>				<b>0,00</b>
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	
<b>M03</b>	<b>3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>

M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	

	naturelles et des événements catastrophiques						
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M09		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	
<b>M09</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M09		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			P3	3A	
<b>M09</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>					<b>0,00</b>
M09		O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien			P3	3A	
<b>M09</b>		<b>O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien</b>					<b>0,00</b>

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>autres</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		214 922,86
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>214 922,86</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		1 521,22
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation</b>			<b>1 521,22</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>

	<b>agroenvironnementaux et climatiques</b>						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		16 806,99
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>16 806,99</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		488 003,27
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies</b>			<b>488 003,27</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>

	<b>climatiques</b>						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	156 838,86
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>156 838,86</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>autres</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		3 653,53
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>3 653,53</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		10,78
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation</b>			<b>10,78</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou</b>			<b>0,00</b>



	<b>d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>			<b>taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		4,32
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>4,32</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		9 138,59
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage,</b>			<b>9 138,59</b>

				conversion de terres arables en prairies			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	0,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	1 761,28
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>1 761,28</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					5 685,15
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		317,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	48,00
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>365,00</b>
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques végétales</b>				<b>0,00</b>

M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques animales</b>				<b>0,00</b>
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>0,00</b>
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M11</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
<b>M11</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M11</b>	<b>11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M11</b>	<b>11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
<b>M12</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>

M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M12</b>	<b>12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M12</b>	<b>12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M12</b>	<b>12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>

11.b5.b) 2015

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M03		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
<b>M03</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité de l'UE		P3	3A	0,00
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b> systèmes de qualité de l'UE</b>				<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité nationaux		P3	3A	0,00
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b> systèmes de qualité nationaux</b>				<b>0,00</b>
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles		P3	3A	0,00
<b>M03</b>	<b>3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b> systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles</b>				<b>0,00</b>
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
<b>M03</b>	<b>3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la	O4 - Nombre d'exploitations/de	entretien uniquement		P5	5E	

	création de surfaces boisées	bénéficiaires soutenus					
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>

	<b>dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>						
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	
<b>M08</b>	<b>8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M09		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
<b>M09</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M09		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			P3	3A	0,00
<b>M09</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>					<b>0,00</b>
M09		O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien			P3	3A	0,00
<b>M09</b>		<b>O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien</b>					<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>autres</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats,	Création, entretien des	P4		



	d'engagements agroenvironnementaux et climatiques		prairies, agriculture à haute valeur naturelle	caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>autres</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			<b>0,00</b>

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation	P4		

	d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			des cultures			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>0,00</b>
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>0,00</b>
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques végétales</b>				<b>0,00</b>
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		

M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques animales</b>				<b>0,00</b>
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
<b>M10</b>	<b>10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>0,00</b>
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M11</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
<b>M11</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M11</b>	<b>11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M11</b>	<b>11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
<b>M12</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>0,00</b>
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		

<b>M12</b>	<b>12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M12</b>	<b>12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
<b>M12</b>	<b>12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
<b>M12</b>	<b>12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>

11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

<b>Indicateur</b>	<b>Priorité</b>	<b>Domaine prioritaire</b>	<b>Total public - YEAR 2015 Cumulative (total programmed FA)</b>
O1 - Total des dépenses publiques	P1		0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	46 629,98
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	83 425,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	50 835,06
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		736 848,54
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	14 044,32
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	156 838,86
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	39 258,80
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	436 137,56
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	170 212,64
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	130 498,34



Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

## 11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

### 11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs				

	agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		166 362,36
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	O1 - Total des dépenses publiques	Total		166 362,36
	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>				
	<b>4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie</b>				
	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non				

	agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		83 425,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>83 425,00</b>
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>				
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>				
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>				
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants</b>				

	agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
--	--	--	--	--	--

11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		878 093,20
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	369 363,84
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	

11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		1 037 786,70
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			
	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
	14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	1,00
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			

12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			



11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	3,00
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>3,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		0,00
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P3</b>		<b>0,00</b>

	les exploitations agricoles	bénéficiaires soutenus					
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		3,00
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P4</b>		<b>3,00</b>
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		2,00
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P5</b>		<b>2,00</b>
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les						

	zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises	O4 - Nombre d'exploitations/de	Autres non particuliers		P2	2A	

	pour les jeunes agriculteurs	bénéficiaires soutenus						
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales							
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations							
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles							
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur							
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>0,00</b>	
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>							
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>							
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>							
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>							
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)		hommes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales							
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations							
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles							
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions							

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	5,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	1,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités						

	non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>6,00</b>
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>						
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>						
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>						
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)		P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>	<b>P3</b>		<b>0,00</b>
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>					
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>					
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>					
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre</b>					



	<b>permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux						

	agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge ( $\leq 40$ )	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P4</b>		<b>0,00</b>
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>						
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>						

	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>						
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
<b>M06</b>	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P5</b>	<b>0,00</b>

	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b> <b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b> <b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b> <b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6		
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6		

	exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P6		0,00
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>						
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>						
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>						
	<b>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</b>						

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00



	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>			
	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>			
	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	12 650,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	13 000,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	24 975,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	32 800,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
<b>M06</b>	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>83 425,00</b>

	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>			
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>			
	<b>6.4 - Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	1,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	1,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	2,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	2,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
<b>M06</b>	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>6,00</b>
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>			
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>			
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>			

11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

	<b>agricoles</b>			
	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>			
	<b>4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques</b>			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
<b>M04</b>	<b>4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
	<b>4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</b>			



	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	83 425,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	83 425,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	6,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	<b>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</b>	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	6,00
	<b>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</b>			
	<b>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</b>			
	<b>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</b>			

## 11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

### Approved operations

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Based on approved operations (2014-2015)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	55,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	0,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	155,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	0,00
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		656 846,94
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	

## Realised targets

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1 - T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00
P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3 - T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00
P2	2A	T4 - T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		0,00
P2	2B	T5 - T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		0,05
P3	3A	T6 - T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00
P3	3B	T7 - T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		
P4	4A	T8N - Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T8 - T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T9N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		1 986,14
P4	4A	T9 - T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		0,26
P4	4B	T10N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		964,21
P4	4B	T10 - T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,12
P4	4B	T11N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		
P4	4B	T11 - T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	T12N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la		973,52

		gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		
P4	4C	T12 - T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,13
P4	4C	T13N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	T13 - T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	T14 - T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		
P5	5B	T15 - T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		19 185,00
P5	5C	T16 - T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		
P5	5D	T17 - T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	T18N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		1 761,28
P5	5D	T18 - T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,23
P5	5E	T19N - Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		
P5	5E	T19 - T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6B	T21 - T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		18,02
P6	6B	T22N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	T22 - T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	0,00
P6	6C	T24N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		
P6	6C	T24 - T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00

## 11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)	331, 111	0,00
M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)	114, 115	0,00
M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)	132, 133	0,00
M04 - Investissements physiques (article 17)	216, 121, 125, 123	166 362,36
M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)	126	0,00
M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)	112, 141, 311,312,313	83 425,00
M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)	321, 322, 323	0,00
M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	0,00
M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)	142	0,00
M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)	214	0,00
M11 - Agriculture biologique (article 29)	214	0,00
M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)	213, 224	0,00
M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)	211, 212	0,00
M14 – Bien-être des animaux (article 33)	215	0,00
M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)	225	0,00
M16 - Coopération (article 35)	124	0,00
M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)	411, 412, 413, 421, 431	0,00
	DM 113	0,00
	DM 131	0,00
	DM 341	0,00

## 11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

### 11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	130 054,98		0.31%	12%	42 617 500,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	6,00		0.41%	10%	1 476,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	50 835,06	937,50	0.43%	26%	11 550 000,00
X	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits	0,00		0%	38%	290,00



		d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (domaine prioritaire 3A)					
X	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)			0%		0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	736 848,54		1.52%	55%	48 589 331,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)	0,00		0%	60%	43 010,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	210 141,98		1.15%	34%	18 291 500,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production	2,00		0.73%	28%	273,00

		d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)					
X	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conserver du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	0,00		0%	70%	9 222,00
X	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)	0,00		0%	25%	28,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	0,00		0%	30%	37 300 000,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	333 402,00		68.35%	100%	487 800,00

11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P3	Nombre d'exploitations / entreprises bénéficiant d'une aide à l'investissement (exploitations agricoles, transformation et commercialisation de produits agricoles)	7,00	1,00	2.22%	29%	270,00
X	P5	Superficie de terres reboisées			0%	20%	1 819,00

## 11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

### RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible 2023	Valeur cible 2015	Comments
ISO 1	% d'exploitations bénéficiant d'une aide pour la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles.	3A	%	2,20	0,00	Au 31/12/2015, 7 exploitations (opérations soldées) ont bénéficié d'une aide à la valorisation fermière (transition). Ce chiffre a été divisé par le nombre total d'exploitations dans les départements de l'Eure et de Seine-Maritime (valeur de référence : 11 490 exploitations), soit une valeur 2015 de 0,06%.

### AIR

No specific target indicators defined

11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

**RDP**

Code	Output Indicator Name	Measure	Domaine prioritaire	Unité	Résultats prévus	Output Value 2015	Comments
IS 1	Superficie de terres reboisées	M08	5E	hectares	1 819,00	0,00	L'opération "peuplement pauvre" a été programmée en 2015 (mais pas encore de paiement)
IS 2	superficie (ha) où des systèmes argoforestiers doivent être mis en place	M08	P4	hectares	287,00	0,00	L'opération "agroforesterie" a été programmée en 2015 (mais pas encore de paiement)

**AIR**

No specific output indicators defined



## 12. DOCUMENTS

<b>Intitulé du document</b>	<b>Type de document</b>	<b>Date du document</b>	<b>Référence locale</b>	<b>Référence de la Commission</b>	<b>Total de contrôle</b>	<b>Fichiers</b>	<b>Date d'envoi</b>	<b>Envoyé par</b>
AIR Financial Annex 2014FR06RDRP023	Financial annex (System)	22-09-2016		Ares(2016)5574375	2703628021	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRP023_fr.pdf	27-09-2016	nsomomar

